

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2572 - JEUDI 31 MARS 2016

Sondage Les Points

Les ministres qui ont marqué le premier trimestre 2016



Michel-Bongongo

La dernière étude publiée, le 30 mars, par l'institut de sondages Les Points a permis de distinguer deux catégories de ministres. Ceux qui ont véritablement profité de ce premier trimestre pour



Félix Kabange Numbi

améliorer leur cote et ceux qui sont restés indolents. Plus d'une dizaine de membres du gouvernement ont obtenu des cotes supérieures à 60 %. Certains sont en dessous de la moyenne et



Justin-Kalumba

d'autres ont vu leurs cotes baisser sensiblement. D'autres encore ont été presque effacés. Le ministre du Budget Michel Bongongo conserve sa première place dans l'opinion. La deuxième



Pr Willy Makiashi

est occupée par le vice-Pre-mier ministre Willy Makiashi qui marque plusieurs points grâce au lancement du Programme Emploi-Diplômé. Il est ex aequo avec le ministre des Transports et

Voies de communication, Justin Kalumba, qui connaît une stabilité de cote à la suite de ses nombreuses actions posées à la tête de ce ministère.

Page 12

ÉLIMINATOIRES CAN-GABON 2017

Les Léopards à deux pas de la phase-finale

La victoire par deux buts à zéro des Léopards de la RDC sur les Palancas Negras d'Angola les hisse à la première place du groupe B des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017 avec un total de neuf points glanés. Loin d'être à l'abri, les fauves congolais devront impérativement capitaliser leurs deux prochaines sorties d'abord à Antananarivo face à la sélection malgache avant de boucler la boucle à domicile en recevant la Centrafrique. Deux matchs importants que la RDC devra remporter à défaut de sauver les meubles pour espérer se retrouver à la phase-finale au Gabon.

La République Centrafricaine, vainqueur du Madagascar par deux buts à un, prend la deuxième position avec sept points. L'Angola se



Une phase de jeu du match RDC-Angola

retrouve à la troisième place avec quatre points, devant le Madagascar qui compte deux points.

Page 13

Maintien de la paix

La Monusco reconduite pour une année supplémentaire

Alors que Kinshasa insiste sur un retrait rapide de la Monusco, cette dernière a vu sa mission être reconduite pour une année sur le territoire congolais. Telle est la quintessence de la résolution proposée le 30 mars par la France et adoptée à l'unanimité. Cette résolution recentre et renforce le mandat de la Monusco autour de deux priorités, la protection des civils dans le cadre de la lutte contre les groupes armés et le soutien à la tenue d'élections crédibles, pacifiques et démocratiques ».

La résolution ne change pas l'effectif actuel ni le nombre maximum autorisé de casques bleus qui reste fixé à plus de 21000 soldats et policiers. Le Conseil de sécurité a, en outre, réaffirmé être prêt à réduire les effectifs « quand des progrès importants auront été réalisés » pour atteindre les objectifs prioritaires de la mission, notamment la protection des civils et la lutte contre les groupes armés qui opèrent dans l'est du pays.

Assemblée nationale

Trois députés de l'opposition dans les filets de la justice

La gestion du dossier mettant en cause les élus du peuple Muhindo Nzangi, Samy Badibanga et Fabien Mutomb que le procureur général de la République voudrait poursuivre pour « faux et usage de faux » est loin de faire l'unanimité à la chambre basse du Parlement. Si pour les uns, ils sont en plein dans le faux en écriture qui mérite sanction; pour d'autres, à l'instar des députés de l'opposition, il s'agit là d'une tentative de musèlement de

l'opposition parlementaire.

Le principal grief à charge des incriminés porte sur leur conspiration présumée dans la falsification de la signature de leur collègue Yala Tulu apposée au bas de la pétition initiée à l'époque contre le bureau de l'Assemblée nationale. Celui-ci a finalement autorisé l'instruction du dossier alors qu'une commission spéciale mise en place en décembre 2015 n'a pas encore livré ses conclusions.

Page 13



L'hémicycle du palais du peuple, siège des institutions

ÉDITORIAL

K O

L'impression que donne d'elle-même, aujourd'hui, l'opposition dite « radicale » est d'être « k o debout », comme on dit dans le langage imagé de la boxe.

Jugez plutôt : dans un premier round, celui du changement de la Constitution, elle se trouve désavouée par la grande majorité de nos concitoyens à l'issue d'un référendum qu'elle tenta d'empêcher en soulevant la rue ; dans un deuxième round, celui de l'élection présidentielle, elle présente contre toute attente cinq candidats au lieu d'un et se retrouve à terre, groggy, face à Denis Sassou N'Guesso largement vainqueur ; dans un troisième round, enfin, elle conteste le résultat du scrutin du 20 mars, tente de recourir à l'agitation sociale pour faire annuler le vote et se retrouve sur le tapis, désavouée par ceux-là même qu'elle appelait à des journées « ville morte ».

Au terme d'un combat qui s'annonçait perdu d'avance du fait de ses contradictions internes cette partie de l'opposition se retrouve définitivement hors-jeu. Se présentant en ordre dispersé alors qu'elle aurait dû, de façon évidente, constituer un front uni elle a pris une « culotte » dont elle se relèvera d'autant moins qu'elle a cherché à compenser sa défaite politique par une agitation sociale dont les Congolais ne veulent en aucun cas. Et comme figurent en son sein des personnalités qui ne sont pas étrangères aux drames de l'après Conférence nationale ce comportement a réveillé de sombres souvenirs dans l'esprit de beaucoup.

Le problème qui se pose désormais à l'opposition congolaise en raison du « k o » subi par sa frange la plus active est celui de sa propre existence. Qui, en effet, va se montrer maintenant capable d'incarner une force de proposition crédible face à la majorité présidentielle ? Qui aura une assise populaire suffisante pour bénéficier du statut officiel que prévoit la nouvelle Constitution ? Qui sera en mesure de rassembler les partis et mouvements d'opposition lors des élections législatives à venir ?

Nous venons d'en avoir une preuve accablante : rien n'est plus triste pour une jeune démocratie que l'incapacité des opposants à s'organiser autour d'un programme cohérent.

Les Dépêches de Brazzaville

PRÉSIDENTIELLE 2016

La COPAR appelle les perdants à recourir aux voies légales

Au cours d'une conférence de presse animée le 28 mars à Brazzaville, la Convention des partis républicains (Copar) que dirige Nicéphore Fylla de Saint-Eudes a appelé les candidats malheureux à l'élection présidentielle du 20 mars à recourir au juge du contentieux électoral.

Cet appel fait suite au mot d'ordre de ville morte lancé par les candidats: Jean Marie Michel Mokoko, Pascal Tsaty Mabilala, Claudine Munari, André Okombi Salissa et Guy Brice Parfait Kolelas. Le coordonnateur national de la Copar, Nicéphore Fylla de Saint-Eudes a rappelé que sa plateforme politique s'incline devant le verdict des urnes. Elle reconnaît la défaite de son candidat, Michel Mboussi Ngouari.

Le coordonnateur national de la Copar a indiqué qu'avec les plateformes de l'opposition ra-

dical IDC-Frocad, ils ont travaillé ensemble pour choisir leurs représentants au niveau de la Commission nationale électorale indépendante et des Commissions locales. Dans la quasi-totalité des bureaux de vote, a-t-il indiqué, le représentant de chaque candidat y était présent. Selon la Copar, les résultats de ce scrutin présidentiel ne devaient pas faire l'objet de contestation, au regard, ont insisté les conférenciers, des précautions prises en amont, notamment l'usage du bulletin unique et autres innovations. Le bulletin unique, ont-ils dit, réduit considérablement la marge de manœuvre de la tricherie. La Copar qui a beaucoup lutté pour l'amélioration de la gouvernance électorale au Congo, a dit son porte-parole, Bonaventure Boundzika, se dit satisfaite pour le niveau actuel des choses. Elle demande, de ce fait, plus d'efforts aux acteurs

politiques pour amener les pouvoirs publics à diligenter le processus d'introduction de la biométrie dans le système électoral au Congo.

Invité par la presse à se justifier sur le fait que la Copar désavoue la démarche proposée par les candidats de l'IDC-Frocad, Chris Antoine Walembaud a expliqué que leur plateforme politique est constituée des républicains respectueux des lois et règlements de la République. Sur la même question, Nicéphore Fylla de Saint-Eudes a tenté de rafraîchir la mémoire des Congolais lorsqu'il signifiait que le Congo a connu beaucoup d'épisodes sombres dans son histoire politique. La voie choisie par nos collègues de l'opposition radicale, a-t-il renchéri, est suicidaire parce qu'il s'agit d'une « insurrection populaire » aux conséquences lourdes.

Roger Ngombé

Le Rassemblement du Oui fustige le caractère «agressif» du général Mokoko

Candidat malheureux à la présidentielle du 20 mars dernier, avec 13% des voix, le général Jean-Marie-Michel Mokoko, qui conteste les résultats, a appelé à une ville morte le 29 mars. Suite à cet appel, le Rassemblement du Oui, réunit le 25 mars, a décrié et condamné cette attitude va-t-en-guerre, tout en invitant le plaignant à utiliser les voies de recours légales, prévues par la loi.

Le Rassemblement du Oui, qui regroupe trois dynamiques de la majorité présidentielle : Pona Ekolo ; M2NR ; DSSUP et l'Œil neuf, pense que la désobéissance civile dont fait recours le candidat malheureux, Jean Marie Michel Mokoko, est un acte anti-démocratique, répressif, strictement condamné par la nouvelle Constitution et par le code pénal.

« L'article 13 de la Constitution du 6 novembre dispose que toute propagande ou toute incitation à la haine ethnique, à la violence ou à la guerre civile, constitue un crime puni par la loi », a précisé Jean Di-

loi en vigueur, que de passer par des menaces, dont le but est de créer la psychose dans le pays.

« Depuis la proclamation des résultats provisoires, le peuple congolais est victime des menaces de la

« L'article 13 de la Constitution du 6 novembre dispose que toute propagande ou toute incitation à la haine ethnique, à la violence ou à la guerre civile, constitue un crime puni par la loi »

dier Elongo, coordonnateur de cette plateforme associative, au cours d'une conférence de presse.

Pour le Rassemblement du Oui, le candidat Jean Marie Michel Mokoko, qui se dit lésé par les résultats publiés par le ministre de l'Intérieur, Raymond Zéphirin Mboulou, devrait plutôt déposer un recours à la Cour constitutionnelle, conformément à la

part de Jean Marie Michel Mokoko. L'ambition ici affichée est de créer une psychose afin de réunir les conditions d'introduire la violence dans notre pays. Ceci pour satisfaire des ambitions démesurées », a renchéri Jean Didier Elongo qui a par ailleurs invité les congolais à se mouvoir librement sans crainte ni peur.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoula
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang
Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,

Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya

n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice: Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma
Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des

annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elyvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2016

Les observateurs nationaux invitent les candidats perdants à saisir la Cour constitutionnelle

Les observateurs du Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo ont invité, à travers une déclaration rendue publique le 29 mars à Brazzaville, les candidats perdants à déposer les dossiers de contestation des résultats auprès de la Cour constitutionnelle, comme l'exige la loi électorale.

Le coordonnateur général de l'observation nationale, Marius Mouambenga, a indiqué dans cette déclaration, que le scrutin du 20 mars s'est déroulé dans la paix et la sérénité sur l'ensemble du territoire national en dépit de quelques manquements techniques que l'observation nationale avait déjà relevé dans son rap-



Marius Mouambenga

port préliminaire, entre autres la suspension des communications téléphoniques.

Au nombre de ces éléments

d'appréciation positive du processus électoral, a-t-il dit, il faut ajouter l'application de la règle de la parité et la pré-

sence des délégués des candidats dans tous les bureaux de vote. Ce fait, a-t-il poursuivi, réduit significativement les contestations des résultats. Par ailleurs, le Comité de suivi de la convention pour la paix et la reconstruction du Congo a présenté ses encouragements à tous les candidats qui ont introduit des recours devant la Cour constitutionnelle. « Cette procédure, à notre avis, n'a pas besoin de pression particulière pour aboutir. Elle privilégie ainsi la consolidation de la paix, la préservation de l'unité nationale et le renforcement de l'Etat de droit et de la démocratie », a déclaré Marius Mouambenga.

Le coordonnateur général de l'observation nationale a rappelé, en outre, que l'élection du président de la République est la clef de voûte des institutions de la nouvelle République. Elle est organisée, a-t-il déclaré, après la concertation politique de Sibiti au cours de laquelle ont été décidées entre autres : l'utilisation du bulletin unique pour la première fois ; l'application systématique du principe de parité à tous les échelons du processus électoral jusque dans les bureaux de vote ; la présence dans les 5365 bureaux de vote des délégués des candidats et la création d'une Commission nationale électorale indépendante.

Roger Ngombé

Lettre de la plateforme «le Congo d'abord, le peuple avant tout» au PS Français

Mesdames, Messieurs, Nous, ONG dénommée « le Congo D'abord, le Peuple Avant Tout » (CDPAT), sommes interloqués et choqués par la prise de position du Parti socialiste français au sujet des résultats de l'élection présidentielle du 20/03/2016 au Congo.

En effet, vous assénez des certitudes sur le déroulement des élections comme si vous aviez mandaté des observateurs sur place, ce que vous auriez dû faire pour avoir la légitimité de soutenir des positions de façon aussi péremptoire... Sur la foi de quoi affirmez-vous que l'élection n'est pas crédible ? Du haut de votre pratique, en date de la dernière élection, à Rennes, du secrétaire général du PS, vous devriez faire preuve d'humilité et non d'arrogance teintée de mépris avec cette suffisance moralisatrice qui vous caractérise. Ne soyez pas des boutefeux ; la démocratie ne se proclame pas, elle se construit : c'est le cas en Afrique en général et au Congo en particulier. C'est un processus pour lequel vous devriez accompagner les pays qui s'y arriment et non les indexer en jetant en pâture les responsables politiques au risque de créer des foyers de tensions internes qui peuvent déboucher en guerre civile. Toute chose égale par ailleurs, l'exemple de l'Irak, de la Libye, pour ne citer que ces deux pays-là, devrait vous interpeller et vous donner à réfléchir quant à ce genre d'ingérence intempestive et les éventuelles conséquences afférentes.

Par vos déclarations, vous êtes susceptibles d'enflammer des populations dont la première attente exprimée lors de cette campagne demeure la consolidation de la Paix et de l'unité nationale sans lesquelles rien ne peut être entrepris. N'attisez pas inutilement un feu qui ferait que les Congolais se re-

garderaient en chien de faïence. L'Etat ne s'arrête pas, même pendant la campagne électorale ; il y a des fonctions régaliennes que l'Etat se doit d'assurer. Que nous sachions, il y a bien l'instauration de l'état d'urgence en France ? Situation qui, d'ailleurs, a créé le trouble puis des débats, à juste titre, au sein de votre parti, tout comme le



Les membres du Cdpat sur le terrain./Crédit photo : Rodrigue Fila

projet de déchéance de la nationalité française. Quel dommage que des partis politiques congolais n'aient pas eu l'intelligence de venir glisser alors leur grain de sel !!!

Vous qui avez une vieille tradition démocratique, vous devriez accompagner ceux qui y viennent car les dirigeants, tout comme les peuples africains, ont, depuis, pris conscience que le progrès passe nécessairement par la modernité politique dont la consultation du

peuple Souverain est l'expression la plus aboutie.

Cela étant, ce processus démocratique ne doit pas obéir à du «copier/coller» mais, au contraire, composer avec des réalités locales et les spécificités socio-culturelles. Alors, si l'on admet ce point de vue, qu'il soit permis de pointer des insuffisances qui, naturellement

l'âme est éprise de paix, de quête permanente du bonheur familial et de progrès pour la nation toute entière, demande à vivre en paix ; alors travaillons, où que nous soyons, à répondre à ce besoin fondamental. Aux Congolais, le dépassement de soi doit fondamentalement être nécessité patriotique !

Vive le Congo ! encouragements et sou-

appellent des actions correctives aux fins d'améliorer pour pérenniser et non de provoquer des turbulences dans le système aux fins de déstabiliser, en cas d'espèce, le Congo. Choisir d'avancer ensemble dans une coopération «adulte» est bien plus voué au succès que l'adoption d'une position de censeur à sens unique au profit d'on ne sait qui et pour quelles raisons.

Le peuple doit toujours demeurer le point central de la préoccupation politique. La population congolaise, dont

tien aux politiques responsables et aux citoyens acteurs qui aiment leur pays et travaillent pour la paix et le progrès, en dépit des tenants de la démagogie de la facilité qui n'ont de cesse de dénigrer notre pays le Congo, par leur prise de position peu constructive et, si nous nous essayions à l'exagération caricaturale comme il est de mise dans les médias internationaux, nous dirions porteuse de division, génératrice de conflits, donc destructrice...

Antoine Daniel Kongo

AVIS GENERAL DE PASSATION DES MARCHES

Pays : REPUBLIQUE DU CONGO
Projet : PROGRAMME D'APPUI AUX SECTEURS DES TRANSPORTS ET AGRICOLES - PHASE 2 (PASTA 2)
Financement : BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT
Secteur : TRANSPORT & AGRICULTURE

La République du Congo a sollicité de la Banque Africaine de Développement (BAD), un financement en vue de la réalisation du Programme d'Appui aux Secteurs des Transports et Agricoles Phase 2 (PASTA 2). Tout décaissement dans le cadre du contrat signé sera subordonné à l'approbation dudit financement par la Banque.

L'objectif sectoriel du programme est de contribuer à la diversification de l'économie congolaise, à l'amélioration de la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté.

Sur le plan spécifique, le programme vise à : (i) améliorer l'efficacité de la chaîne logistique de transport et réduire les coûts d'acheminement des produits transportés, afin d'accroître leur compétitivité sur le marché local et régional ; et (ii) améliorer la sécurité alimentaire et les conditions de vie dans la zone d'influence du projet, à travers l'appui aux principales filières agricoles et de l'élevage et le renforcement des capacités des partenaires. In fine, le programme permettra d'améliorer les niveaux de service de la RN6 et du Corridor 13, d'augmenter les productions agricoles commercialisées et de créer les emplois pour les femmes, les jeunes et les populations autochtones.

Les modes d'acquisition prévus pour ce projet se présentent comme suit :

1. Pour les biens et travaux : Appel d'offres international, Appel d'offres national et Consultation de fournisseurs ;

2. Pour les services : Consultation sur la base d'une liste restreinte et Entente directe.

Le projet comporte les composantes suivantes :

A : Infrastructures

B : Appuis institutionnels et études
C : Gestion du projet

Les acquisitions de biens et travaux par appel d'offres international, tel que stipulé ci-après, se feront conformément aux Règles et procédures de la Banque pour l'acquisition des Biens et Travaux, édition de mai

2008, révisée en juillet 2012.

Les acquisitions de biens et travaux par appel d'offres national se feront conformément aux procédures nationales de passation des marchés publics (Décret n°2009-156 du 20 mai 2009 portant Code des marchés publics et ses textes d'application), en utilisant les dossiers types appropriés du pays ainsi qu'aux dispositions énoncées dans l'accord de financement. Page 2 sur 3

Les acquisitions de services de consultants, tel que stipulé ci-après, se feront conformément aux Règles et procédures de la Banque pour l'utilisation des consultants, édition de mai 2008 révisée en juillet 2012. Les dossiers d'appel d'offres devraient être disponibles à partir du mois de mai 2016.

Travaux

Seront acquis par Appel d'Offres International : (i) les travaux de réhabilitation de la route Mila Mila-Mossendjo (116,35 km), la construction des ponts sur la Mpoukou (80 m) et la Louesse (106 m) et les voies d'accès aux ouvrages d'art, la réhabilitation de 15 km de voiries à Makabana, Moutamba et Mossendjo, la réhabilitation de 312 km de pistes rurales connexes à la zone, ainsi que la mise en oeuvre du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) ; (ii) les travaux de construction du pont sur la Sangha d'une portée de 525 m, l'aménagement et le bitumage de 45,875 km de voies d'accès à l'ouvrage, la réhabilitation de 5 km de voiries à Pokola, ainsi que la réhabilitation de 6 km de piste rurale menant au site touristique de Mbirou ; et (iii) Les travaux d'hydraulique villageoise comprenant 35 forages d'eau, la réhabilitation de digues et adduction en eau potable à Mossendjo, 4 forages industriels aux hôpitaux de Makabana et Mossendjo et centres de santé intégrés de Pokola et Bomaka.

-Seront acquis par Appel d'Offres National : (i) les travaux de réhabilitation et équipement des infrastructures sociales à Mila Mila, Makabana, Moutamba, Mossendjo, Ouesso et Pokola (11 marchés ruraux, 3 marchés municipaux, 14 entrepôts, 1 aire d'abattage, 6 plateformes multifonctionnelles, 20 écoles, collèges ou centres préscolaires, 4 hôpitaux ou centres de santé, 1 atelier de menuiserie à Mossendjo, 1 bibliothèque à Mossendjo, etc.) ; (ii) les travaux de réhabilitation et équipements de bureaux administratifs (Directions Départementales des Travaux Publics et de l'Équipement de Dolisie et Ouesso, Direction Départementale des Transports de Dolisie, Bureaux de la Cellule d'Exécution de Projets BAD à la DGGT à

Brazzaville, Direction Départementale de l'Agriculture et l'Élevage de Dolisie).

Biens

Seront acquis par Appel d'Offres International : (i) les véhicules pour l'organe d'exécution et les directions départementales, des transports, équipement & travaux publics, agriculture & élevage (9 véhicules pick-up double cabines et 2 station-wagon) ; (ii) les équipements pour la clinique médicale mobile et les équipements médicaux d'urgence pour les structures sanitaires de Makabana, Mossendjo, Bomaka et Pokola.

-Seront acquis par Appel d'Offres National : (i) les équipements et machines agricoles pour le CEMA et l'IRA ; et (ii) le matériel informatique et bureautique pour l'organe d'exécution du projet.

Seront acquis par Consultation de fournisseurs : (i) le mobilier de bureau pour l'organe d'exécution ; (ii) les semences agricoles pour l'IRA ; (iii) le matériel pour l'Association Professionnelle pour la Valorisation des Produits forestiers et Subsidiaries (APVPS) ; et (iv) les manuels scolaires et didactiques pour la bibliothèque Saint Joseph de Mossendjo.

Services

L'acquisition des services de consultants pour : (i) le contrôle et surveillance des travaux sur les axes Mila Mila-Mossendjo et Ouesso-Pokola (pont sur la Sangha), comprenant également les infrastructures rurales, agricoles, sociales, les travaux d'hydraulique villageoise et de réhabilitation de bâtiments administratifs ; (ii) les études de faisabilité pour la bitumage des sections Mossendjo-Mbinda-Frontière Gabon (112 km) et Sembe-Mazingo (72 km) ; (iii) les études d'aménagement de la rocade Nord-Ouest de Brazzaville ; (iii) les études de faisabilité sur la navigabilité de l'Alima et l'aménagement des quais d'accostage ; et (iv) l'étude du tracé de la route Ngombe-Pont sur la Sangha, s'effectuera à travers une liste restreinte de bureaux d'études et la méthode d'évaluation sera la sélection basée sur la qualité et le coût (SBQC).

-L'acquisition des services de consultants pour l'audit comptable et financier se fera sur la base d'une liste restreinte et le mode de sélection au moindre coût (SMC).

-L'acquisition des services de consultants pour : (i) la

sensibilisation au VIH-SIDA, à la protection de l'environnement, sécurité routière, respect de la charge à l'essieu, maternité précoce, virus Ebola et maladies hydriques, ainsi que l'animation de la clinique médicale mobile ; et (ii) le renforcement des capacités, l'animation rurale et l'organisation des acteurs et des associations paysannes, se fera sur la base d'une liste restreinte d'organisations non-gouvernementales (ONG) sous-régionales, bureaux d'études, institutions universitaires, etc. et le mode de sélection sera basé sur la qualité (SBQ).

-L'acquisition des services de consultants pour les audits techniques et l'appui technique à l'organe d'exécution du projet (ingénieur en génie rural et ingénieur en ouvrage d'art) se fera sur la base d'une liste restreinte et conformément à la méthode de sélection de consultants individuels de la Banque.

-L'acquisition des services de consultants pour : (i) la formation des agents de la DGGT, DGE et DGTP ; et (ii) le suivi-évaluation des impacts socio-économiques du projet, se fera par entente directe.

Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires et devraient confirmer leur intention, à l'adresse suivante :

A l'attention de Monsieur le Ministre de l'Aménagement du Territoire et de la Délégation Générale aux Grands Travaux

Délégation Générale aux Grands Travaux

Coordination Technique

Cellule d'Exécution des Projets Routiers BAD

B.P : 1127 - Place de la République - Brazzaville

Tél : +242 06 956 86 64 - 05 386 35 32

Fax : +242 222 83 54 60

E-mail : dggg_congo@yahoo.fr ; ceprbaddggg@yahoo.fr ; batoung123@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Ministre

Jean Jacques BOUYA

Ampliations

- METP

- MEFBPP

- Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage

- Ministère de la Recherche Scientifique

- Ministère des Transports et de l'Aviation Civile

- Ministère de la Marine Marchande

AVIS DE RECHERCHE

Monsieur Faustin Parfait Boro, proviseur au lycée Technique Commercial 1er mai, demande à toute personne de bonne foi ayant ramassé 1 sac de couleur marron contenant des documents portant son nom (permis de conduire, passeport, diplôme, et autres), de bien vouloir les déposer dans les endroits ci-après : la Télévision Congolaise, le lycée technique Commercial 1er mai, ou encore de téléphoner aux numéros suivants : 055516792 ; 066749253 ; 066662282 ; 055825421 ; 055215778.

NB : le sac a été perdu vers la cité des 17, Moukondo, sur l'avenue Andrade Guitterez.

30 mars 2010 30 mars 2016
6 ans déjà que le seigneur rappela à lui sa servante Antoinette Niolongo (Ya Niolos pour les intimes) décédée à Pointe-Noire.

En ce triste date d'anniversaire les enfants Niolongo, Roland Ottiya, Marie-France Leccaley, Loris Itoua et Cyrianto Itoua prient tous ceux qui l'ont connue et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

À cet effet, des messes seront dites en sa mémoire dans les paroisses suivantes : Sainte-Marie de Ouenzé, Saint Louis Grénoy de Montfort, Notre dame de Fatima, Saint Jean Baptiste, Sainte-Anne de Poto-Poto, Saint-Esprit de Mougali.

Maman Antou (Ya Niolos) ton souvenir est toujours là nous ne t'oublieront jamais Maman.



Monsieur Matondo Kana Cleef, agent des Dépêches de Brazzaville, bureau de Pointe-Noire informe les familles Kana Michel et Ndjoumba à Pointe-Noire ainsi les autres membres de la famille vivant à Brazzaville, Pointe-Noire ou ailleurs du décès inopiné de sa grande sœur aînée, Prisca Kana Ndjoumba, survenue le dimanche 20 mars à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au quartier Fouks, arrêt de bus, ligne 15.

Les obsèques auront lieu le jeudi 31 mars sous le programme ci-après :
-8heures levée du corps à la morgue municipal de Pointe-Noire
-10heures, messe de requiem en l'église, Saint-Jean-Bosco et recueillement
15heures, départ pour le cimetière Vindoulou



MM. Douniama Jean Honoré, Inspecteur des impôts en poste à Souanké, et Thierry Nougou ont le profond regret d'informer les parents, amis et connaissances que les obsèques de leur fils Douniama Stève Fridolin, soldat des FAC, décédé le 21 mars 2016 au CHU de Brazzaville, se dérouleront suivant le programme ci-après :

Date : Vendredi 1er avril 2016

9 heures : levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville

10 heures : recueillement au domicile sis au 17, rue Yakandza, arrêt de bus Pharmacie, Mikalou.

14 heures : Départ pour le cimetière privé La Grâce

16 heures : Fin de la cérémonie

IN MEMORIAM

31 Mars 1993 – 31 Avril 2016

23 ans jour pour jour qu'il a plu au bon Dieu de rappeler à lui sa fille, notre maman, notre sœur, notre grande mère... Tsimi Henriette.

En ce jour mémorable, Bob Moumbélé, Kana Cleef, Fruitège Moumbélé et Bèrcia Moumbélé prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire.

Que Dieu dans sa grâce lui accorde la paix éternel et qu'il nous bénisse.

Maman nous ne t'oublierons jamais.



SANTÉ PUBLIQUE

L'OMS prévient sur la dangerosité du diabète dans une dizaine d'années

La prochaine Journée mondiale de la santé, prévue pour le 7 avril, est consacrée au diabète, que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) annonce comme la 7^e cause de décès dans le monde en 2030

Maladie chronique qui apparaît lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline ou que l'organisme n'utilise pas correctement celle qu'il produit, l'épidémie de diabète progresse rapidement dans de nombreux pays. Mais l'accroissement le plus spectaculaire est attesté dans des pays à revenu faible ou intermédiaire. D'après l'OMS, la prévention et le traitement du diabète supposent une action d'envergure pour réaliser l'objectif 3 de développement durable, à savoir réduire d'un tiers d'ici à 2030 la charge de mortalité prématurée liée aux maladies non transmissibles. Ainsi, beaucoup de secteurs de la société, notamment les pouvoirs publics, les employeurs, les éducateurs, les producteurs, la société civile, le secteur privé, les médias ainsi que les malades eux-mêmes ont un rôle à jouer.

En effet, en consacrant la 68^e édition de la Journée internationale, l'OMS trouve par-là, une occasion pour sensibiliser les pouvoirs publics, les autorités sanitaires et le grand public à



Le ministre de la Santé, François Ibovi, lors du lancement de la campagne de lutte contre les maladies non transmissibles; crédit photo Adiac

prévenir cette maladie qui continue de faire des ravages dans certains pays africains. Le dia-

bète peut être traité. Il peut être aussi contrôlé et pris en charge afin de prévenir les complications. Pour ce faire, un meilleur accès au diagnostic, l'apprentissage de l'auto-prise en charge et un traitement d'un coût abordable sont des éléments décisifs de la riposte à la maladie. « Les cas de diabète sont, dans une forte proportion, évitables. L'expérience a montré que des mesures simples de modification du mode de vie pouvaient être efficaces pour prévenir ou retarder un diabète de type 2. Le maintien d'un poids normal, la pratique régulière d'un exercice physique et une

alimentation saine peuvent réduire les risques de diabète », indiquent les spécialistes.

mondial sur le diabète, lequel exposera la charge et les conséquences de la maladie et plaidera en faveur de systèmes de santé plus solides permettant d'améliorer la surveillance, de renforcer la prévention et de prendre en charge le diabète avec plus d'efficacité.

Le Congo n'est pas épargné par ce fléau

Le diabète est devenu depuis quelques temps un véritable problème de santé publique. Au Congo, 9% de cas de diabétiques ont été enregistrés en 2014 chez les sujets âgés de plus de 18 ans. Mais, le prix du traitement reste non accessible à toutes les couches. En effet, en dépit du fait que le prix de l'insuline est passé de 18 000 FCFA à 5 000-7000 FCFA, le coût du traitement du diabète demeure encore un casse-tête pour certains ménages congolais. Selon des spécialistes, il faut plus de 100 000 FCFA/mois pour suivre son traitement convenablement. Parmi des raisons évoquées, il y a le fait que le diabète sucré est accompagné d'autres maladies. D'où la nécessité d'instaurer une prise en charge médicale des patients par le gouvernement. Conscient de cette situation, le gouvernement a lancé le 14 novembre 2015, par l'intermédiaire du ministre de la Santé et de la population, François Ibovi, une campagne de lutte contre les maladies non transmissibles en mettant un accent particulier sur le diabète. Ceci, disait-il, conformément aux recommandations internationales. Cette année sera peut-être une occasion pour faire le bilan à mi-parcours de cette opération jugée salutaire par la population.

Parfait Wilfried Douniama

« Les cas de diabète sont, dans une forte proportion, évitables. L'expérience a montré que des mesures simples de modification du mode de vie pouvaient être efficaces pour prévenir ou retarder un diabète de type 2. Le maintien d'un poids normal, la pratique régulière d'un exercice physique et une alimentation saine peuvent réduire les risques de diabète »

EGYPTE

Lourdes peines de prison pour 23 pro-Morsi

Un tribunal égyptien a condamné mercredi 23 partisans du président déchu Mohamed Morsi à de lourdes peines de prison pour une manifestation violente en 2013 après la destitution par l'armée du dirigeant islamiste. Quinze d'entre eux ont été condamnés à la prison à vie -soit 25 années de détention en Egypte. Ils ont notamment été reconnus coupables «d'homicide volontaire», «d'usage d'armes» et de participation à un «attroupement». Trois accusés ont écopé de 15 ans de prison et cinq de 10 ans de prison.

AVIATION

Boeing va supprimer environ 4.000 emplois

Selon un communiqué de l'avionneur, cette suppression d'environ 4.000 emplois se fera au sein de sa division aviation commerciale d'ici le milieu de l'année dans le cadre d'un plan visant à rendre l'entreprise plus compétitive. « Les réductions d'effectifs d'ici le milieu de l'année devraient atteindre environ 4.000 départs volontaires, dont des centaines de cadres supérieurs et managers » indique le communiqué. La division Boeing Aviation Commerciale employait fin février 82.310 personnes pour un total groupe de 159.250 employés. Fin janvier, l'avionneur Boeing avait annoncé pour 2016 une baisse des livraisons d'avions civils, la première depuis 2010.

Avec Afp

ELECTION PRÉSIDENTIELLE 2016

Le Gabon prêt à accueillir les observateurs de l'Union européenne

Pour manifester la volonté et la disponibilité qu'a l'Union européenne (UE) pour accompagner l'Etat gabonais dans le processus électoral 2016, le chef de la délégation de cette institution au Gabon, Helmut Kulitz a été reçu, le 29 mars par le ministre de l'Intérieur, de la décentralisation, de la sécurité et de l'hygiène publiques, Pacôme Moubelet-Boubeya.

Expliquant à la population gabonaise le bien-fondé de leur proposition, notamment celle de solliciter l'accord de l'Etat gabonais afin que l'expertise des représentants de l'UE durant la période électorale soit acceptée, le diplomate européen a précisé qu'il ne s'agit pas d'une volonté d'ingérence dans les affaires intérieures du Gabon. Mais, la stratégie s'inscrit dans l'optique d'accompagner le pays dans la transparence et pro-

mouvoir un climat apaisé lors des élections afin que les résultats électoraux soient acceptés par tous. Car, l'UE l'a déjà fait dans d'autres pays à travers ses missions d'observation des élections.

et les législatives se dérouleront sans obstacle. « Le pays est disposé et heureux d'accueillir la mission de l'UE comparative-ment à d'autres institutions telles que, l'Organisation in-

« Le pays est disposé et heureux d'accueillir la mission de l'UE comparative-ment à d'autres institutions telles que, l'Organisation internationale de la francophonie (OIF) »

Par exemple, le Burkina Faso. Rassurant, pour sa part, le diplomate européen de ce que le gouvernement gabonais a marqué son accord pour cette mission d'observation des experts de l'UE, le ministre de l'intérieur a déclaré que la présidentielle

ternationale de la francophonie (OIF) », a signifié Pacôme Moubelet-Boubeya, avant de conclure qu'une mission des pré-curseurs de l'UE est attendue dans les tout prochains jours à Libreville.

Rock Ngassakys

Message de félicitations du bureau coordonnateur de la plate-forme associative les Ami(e)s de «Doukaye Ondze (ADO)»

À

**Son Excellence Monsieur le Président de la République du Congo
Brazzaville-**

Excellence monsieur le Président de la République,

Suite à votre brillante élection à la magistrature suprême de notre pays après l'élection présidentielle du 20 mars 2016 par l'écrasante majorité du peuple congolais (60,39%),

Le Bureau de la Coordination de la plate forme associative les Ami(e)s de Doukaye ONDZE : A.D.O. en sigle,

Vous présente ses très sincères félicitations.

Salut le peuple congolais en général et la jeunesse en particulier pour sa maturité et son sens de discernement en votant utile lors de ce scrutin capital.

Exhorte votre Excellence, à traduire en actes, les attentes légitimes de la jeunesse congolaise durant votre prochain quinquennat.

Vous rassure de son attachement et de son soutien total tout au long de votre mandature.

Fait à Brazzaville, le 29/03/2016

Le Coordonnateur d'A.D.O.

ABAX MBOUSSA



LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Enquêtes tous azimuts en Europe contre les réseaux jihadistes

Les enquêtes tous azimuts sur les réseaux jihadistes prennent une tournure de plus en plus européenne près d'une semaine après les attentats de Bruxelles, dont le bilan s'est alourdi à 35 morts et 340 blessés.

Dans la capitale belge, théâtre d'attentats-suicides le 22 mars dernier, les investigations se concentrent sur « l'homme au chapeau », recherché depuis qu'il a déposé une bombe à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem et a pris la fuite avant que ses deux complices ne se fassent exploser. La police, qui avait déjà émis un avis de recherche avec photo, a diffusé lundi une nouvelle vidéo de ce troisième homme, prise par les caméras de surveillance de l'aéroport, afin de l'« identifier ». Les enquêteurs tentent toujours d'établir si « l'homme au chapeau » est bien Fayçal Cheffou, 30 ans, seul inculpé et écroué dans le dossier à ce stade, a appris l'AFP de source proche de l'enquête. Mais cet homme qui se présente comme un journaliste indépendant ne collabore pas avec les autorités et les analyses n'ont pas encore permis de confirmer cette « hypothèse ». Un animateur radio qui avait travaillé avec lui en 2008, Vinz Kanté, a décrit sur la station RTL un homme « passionné » et « intelligent », mais qui progressivement s'était mis à voir « le mal partout », soutenant des thèses de plus en plus conspirationnistes. Seule certitude pour l'ins-



Photo Afp

tant, les trois kamikazes -- Ibrahim El Bakraoui et Najim Laachraoui à l'aéroport et Khalid El Bakraoui dans le métro bruxellois -- sont directement liés aux commandos des attentats qui ont fait 130 morts le 13 novembre à

Paris. Et notamment au suspect clé, Salah Abdeslam, arrêté le 18 mars à Bruxelles après plus de quatre mois de cavale au nez et à la barbe des autorités belges. Les attentats de Paris et Bruxelles ont été revendiqués par

le groupe jihadiste Etat islamique (EI), et les réseaux qui les ont commis, s'imbriquent en un seul.

de « faux documents d'identité ayant été utilisés par certains des auteurs présumés des attentats de Paris et probablement aussi par Salah Abdeslam ». Signe d'une menace toujours très élevée en Europe, les dossiers terroristes se multiplient. La justice belge a annoncé lundi l'inculpation de trois suspects arrêtés la veille dans une opération « antiterroriste » menée dans plusieurs villes de Belgique. « Il n'y a pas de lien direct établi avec les attentats », a toutefois précisé le parquet fédéral à l'AFP, sans fournir d'éléments sur cette nouvelle affaire. Parallèlement, l'enquête sur un projet d'attentat que la France dit avoir mis « en échec » avec l'arrestation jeudi près de Paris, de l'ex-braqueur français Reda Kriket révèle de nouvelles ramifications européennes. Un Français qui a séjourné en Syrie a été interpellé dimanche aux Pays-Bas, soupçonné d'avoir été mandaté par l'EI pour attaquer la France avec Kriket. Deux hommes avaient déjà été inculpés en Belgique dans ce dossier, dont l'un, Abderramane A., né en Algérie en 1977, avait été condamné en 2005 en France à sept ans de prison et une interdiction définitive du territoire français, pour soutien logistique aux assassins du commandant Massoud en Afghanistan en 2001.

Trois inculpés dans un dossier terroriste

La Belgique demande ainsi l'extradition de Djamal Eddine Ouali, un Algérien arrêté samedi, à sa demande, en Italie, et soupçonné de fabrication

Afp

EBOLA

Margaret Chan décrète la fin de l'urgence de santé internationale

La directrice générale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Margaret Chan, a officiellement annoncé, le 29 mars dernier, que l'épidémie d'Ebola en Afrique de l'Ouest ne constituait plus une « urgence de santé publique de portée internationale ».

Lors d'une conférence de presse visant à mettre fin à cette urgence décrétée au mois d'août 2014, la directrice générale de l'OMS a déclaré : « L'épidémie d'Ebola en Afrique occidentale ne représente plus une urgence de santé publique de portée internationale », malgré une résurgence du virus en Guinée qui a fait cinq morts.

Margaret Chan a reconnu que la Guinée, le Liberia et la Sierra Leone, trois pays touchés par l'épidémie restaient néanmoins vulnérables à de possibles épisodes de réapparition de la maladie. « Le risque d'une extension internationale est désormais faible et (...) les pays ont actuellement la capacité de répondre rapidement à des urgences du virus », a-t-elle estimé. Aussi, a-t-elle profité de cette occasion pour mettre en garde contre toute complaisance à l'égard du virus qui, d'après elle, « subsiste dans l'écosystème » en Afrique de l'Ouest. De même, elle a souligné que la vigilance était cruciale pour répondre à de nouveaux cas. « Il est particulièrement important de s'assurer que les communautés puissent réagir rapidement et totalement, et que les cas soient isolés et traités sans retard », a insisté Margaret Chan. Un peu plus tôt dans la même journée, le Comité d'urgence a organisé une téléconférence avec des représentants des pays touchés par cette épidémie.

Nestor N'Gampoula

CENTRES COMMERCIAUX

CFAO va investir 500 millions de dollars en Afrique subsaharienne

Le groupe CFAO envisage de construire des centres commerciaux, nouvelle génération dans une vingtaine de pays d'Afrique centrale et de l'Ouest. Parmi les pays faisant partie du programme, il y a entre autres le Cameroun, la Centrafrique, la RD Congo, le Gabon, le Sénégal, le Ghana, le Nigéria et la Côte d'Ivoire. Le financement est évalué à 500 millions de dollars, et trois modèles de centres commerciaux envisagés. A savoir, l'hypermarché, le supermarché et la grande surface. A Abidjan en Côte d'Ivoire, un premier hypermarché a été inauguré sous le label « Playce ». Au Cameroun, ce sont 5 sites qui ont été identifiés et aujourd'hui en phase d'évaluation.

La particularité de ces nouveaux centres commerciaux est leur participation à la promotion des opportunités de développement de marques ou de produits locaux.

Les experts penchent pour un retour en force de Carrefour, associé à CFAO pour intensifier son déploiement sur le marché africain.

Noël Ndong

BURUNDI

L'UE envisage de réduire son aide pour les soldats burundais de l'Amisom

L'Union européenne entrevoit de réduire son soutien financier au contingent du pays déployé au sein de la Mission de maintien de la paix en Somalie (Amisom), au motif que les Européens ne veulent plus que cet argent profite en partie au gouvernement burundais.

« Le soutien au contingent burundais de l'Amisom – sous mandat de l'Union africaine (UA) – ne peut continuer ainsi », a déclaré le 29 mars, un diplomate européen sous couvert de l'anonymat. La principale raison avancée pour justifier cette mesure est que cet appui financier - 1 000 dollars destiné à chaque soldat africain en Somalie – ne peut plus transiter par le gouvernement. Ceci parce qu'aux termes de l'accord de financement, 20% de la somme totale doit rester dans les caisses de l'État. Ce qui représente environ 13 millions de dollars par an (soit 11,6 millions d'euros) pour Bujumbura, contre environ 52 millions de dollars par an pour ses 5 400 soldats en Somalie sur les 22 000 soldats que compte l'Amisom. Malgré cela, un autre diplomate européen a estimé que couper l'ensemble de ces financements est « loin d'être une réalité à présent ».

L'UE a pris la décision de réduire son aide aux soldats burundais de l'Amisom au moment où les violences continuent au Burun-

di. Le 14 mars, l'UE avait mis sa menace à exécution : exception faite de l'aide humanitaire, « les appuis financiers directs fournis à l'administration burundaise, y compris les appuis budgétaires » étaient bloqués par Bruxelles. Le pays dépend à près de 50% de l'aide internationale. En cause, les ministres de l'UE avaient évoqué les refus de Bujumbura d'ouvrir un espace de dialogue avec l'opposition, mais aussi les violences à l'origine de la mort d'au moins 400 personnes depuis le début de la crise.

La décision de suspension de l'aide européenne avait été prise par les 28 ministres des Affaires étrangères de l'UE, lors de leur réunion mensuelle à Bruxelles. Elle était attendue après l'échec en décembre de consultations entre le Burundi et l'UE, réclamées par l'Union européenne à la suite des violences qui secouent le Burundi. Malgré cela, l'organisation européenne avait indiqué dans un communiqué qu'elle « a maintenu intégralement son soutien financier à la popu-

lation et son aide humanitaire ». Premier donateur du Burundi avec une aide globale de quelque 430 millions d'euros pour la période 2015-2020, l'UE rejoint ainsi les principaux donateurs bilatéraux occidentaux du Burundi, qui avaient déjà suspendu leur aide en faveur de ce pays. Et si 110 millions ont déjà été décaissés pour des projets en cours ou au titre de l'aide humanitaire, le reste est en revanche gelé, fait savoir une source au sein de la mission européenne. L'aide européenne était principalement destinée à « la consolidation de l'État de droit » ainsi qu'au secteur de la santé.

Rappelons que le Burundi a plongé dans une grave crise, émaillée de violences – qui ont déjà fait plus de 400 morts et poussé 250 000 à fuir le pays –, lorsque le président Pierre Nkurunziza a annoncé sa candidature en avril 2015 pour un troisième mandat qu'il a obtenu en juillet. L'opposition et la société civile estiment que c'est en violation de la Constitution et de l'accord d'Arusha qui a mis fin à la guerre civile de 1993-2006 que l'actuel chef de l'Etat burundais est revenu au pouvoir.

Nestor N'Gampoula



LE RADISSON BLU M'BAMOU PALACE HOTEL BRAZZAVILLE RECRUTE :

A. TECHNIQUE

- ELECTRICIEN (H/F) : BAC+2 et 5 ans d'expérience professionnelle minimum
- FRIGORISTE (H/F) : BAC+2 et 5 ans d'expérience professionnelle minimum
- PLOMBIER (H/F) : BEPC et 5 ans d'expérience professionnelle minimum
- MENSUIERS (H/F) : BEPC et 5 ans d'expérience professionnelle minimum
- PEINTRES EN BATIMENTS (H/F) : BEPC et 5 ans d'expérience professionnelle
- ELECTROTECHNICIEN (H/F) : BAC+2 et 5 ans d'expérience professionnelle
- AGENTS DE SECURITE INCENDIE (H/F) : BAC et 5 ans d'expérience professionnelle

B. RESSOURCES HUMAINES

- ASSITANT FORMATION ET RECRUTEMENT (H/F) : MASTER 2 Ressources humaines et 2 ans d'expérience professionnelle, bilingue anglais/français, maîtrise des outils bureautique Word et Excel

C. FINANCES

- ASSISTANT CONTROLEUR DE COUTS (H/F) : BAC+2 et 2 ans d'expérience professionnelle bilingue anglais/français, maîtrise des outils bureautique Word et Excel
- ACHETEUR (H/F) : BAC+2 et 2 ans d'expérience professionnelle bilingue anglais/français, maîtrise des outils bureautique Word et Excel
- GESTIONNAIRE DE STOCK (H/F) : BAC+2 et 2 ans d'expérience professionnelle, maîtrise des outils bureautique Word et Excel
- CAISSIERS (H/F) : BAC+2 et 2 ans d'expérience professionnelle, maîtrise des outils bureautique Word et Excel

D. RESTAURATION

- RESPONSABLE DE RESTAURANT (H/F) : BAC+2 et 5 ans d'expérience professionnelle bilingue anglais/français, maîtrise des outils bureautique Word et Excel
- HOTESSES : BAC et 1 an d'expérience professionnelle, bilingue anglais/français, très bonne présentation
- MAITRE D'HOTEL : BAC et 5 ans d'expérience, très bonne présentation
- SERVEURS (H/F) : BEPC et 5 ans d'expérience professionnelle, très bonne présentation

E. CUISINE

- CHEF DE CUISINE (H/F) : 3 ans d'expérience professionnelle dans le poste, très bonne connaissances de la cuisine internationale
- SOUS CHEF DE CUISINE : 3 ans d'expérience professionnelle dans le poste, très bonne connaissances de la cuisine internationale
- CUISINIERS (H/F) : 3 ans d'expérience professionnelle dans le poste, très bonne connaissances de la cuisine internationale
- BOUCHER : 3 ans d'expérience professionnelle dans le poste,
- COMMIS DE CUISINE : 2 ans d'expérience professionnelle dans le poste,

F. RECEPTION

- RECEPTIONNISTES BILINGUES ANGLAIS/FRANÇAIS (H/F) : BAC et 1 an d'expérience, maîtrise des outils bureautique Word et Excel, très bonne présentation

G. ENTRETIEN

- FEMME DE CHAMBRES : BEPC et 2 ans d'expérience professionnelle
- AGENTS D'ENTRETIENS : BEPC et 2 ans d'expérience professionnelle,
- RESPONSABLE DE LA BUANDERIE (H/F) : BAC+ 2 et 5 ans d'expérience professionnelle bilingue anglais/français, maîtrise des outils bureautique Word et Excel

Vous êtes intéressés par cette offre, envoyez-nous votre CV et une lettre de motivation portant le libellé du métier en objet avant le 9 avril 2016 à :

- Office Nationale de l'Emploi et de la Main d'œuvre sis avenue Edith Bongo Mpila Brazzaville

Ou

- par voie électronique à l'adresse drh.brazzaville@radissonblu.com .

NB : Seuls les candidats correspondants exactement aux profils demandés seront contactés pour passer des entretiens et des tests de sélections écrits et pratiques à partir du 13 avril 2016. Un contrôle systématique des diplômes et du parcours professionnel des candidats sera effectué.

Radisson Blu M'Bamou Palace Hôtel
Avenue Amilcar Cabral, centre-ville
Brazzaville – République du Congo
Info.brazzaville@radissonblu.com
radissonblu.com/hotel-brazzaville



AFRIQUE

A Addis-Abeba, les pays africains vont mesurer les conséquences pour la croissance verte après la COP21

En marge de la semaine africaine du développement 2016, la Commission économique pour l'Afrique (CEA) va tenir un débat de haut niveau le 2 avril, à Addis-Abeba en Ethiopie, sous le thème : « après Paris : les conséquences pour la croissance verte en Afrique ».

Cette rencontre a plusieurs objectifs : évaluer l'impact de l'Accord de Paris (COP21) sur l'Agenda pour le développement de l'Afrique et les modalités de financement des investissements verts et innovants, et sur les opportunités de révision à la hausse des ambitions en matière de réduction des émissions de gaz à effets de serre (GES) pour préserver l'Afrique des dégâts causés par le réchauffement climatique ; examiner les possibilités de nouveaux investissements autres que les combustibles fossiles tels que le charbon ; mobiliser des ressources suffisantes pour soutenir les investissements verts et les possibilités d'une volonté accrue et progressive de réduire les émissions dans le but de maintenir le réchauffement climatique dans des limites sûres en particulier pour l'Afrique.

A l'issue de la COP21, 195 pays se sont accordés sur la nécessité de contenir la hausse des températures planétaires à 2°C et d'explorer les possibilités d'accroître le niveau d'ambition en limitant cette hausse à 1,5°C au-dessus des températures préindustrielles, ainsi que sur les actions et investissements nécessaires pour un avenir durable, sobre en carbone.

Plus de la moitié des pays africains, soit 27 pays, se sont engagés à Paris dans divers volets de solutions au changement climatique, grâce au portefeuille de Fonds d'investissement climatique (FIC) soutenu la Banque africaine de développement (BAD). Particulièrement touchés par la hausse des températures mondiales de +1°C par rapport aux moyennes préindustrielles, les pays africains connaissent une multiplication des désastres liés au changement climatique. Des experts pensent que les dérèglements climatiques qui s'annoncent risquent de menacer l'éradication de la pauvreté de manière significative en Afrique, notamment en baissant entre autres, la production agricole, ce qui dégraderait l'état de santé. Les cultures n'étant pas adaptées pour réagir aux chocs climatiques.

Ils invitent à concilier politiques de lutte contre la pauvreté avec les politiques contre le changement climatique pour éviter que la situation ne s'aggrave. Sans mesures adéquates contre le changement climatique, 100 millions de personnes supplémentaires dans le monde pourraient tomber sous le seuil de la pauvreté d'ici 2030, selon la Banque mondiale.

Noël Ndong

BIRMANIE

Barack Obama salue un tournant historique

Le président américain a félicité mercredi le nouveau président birman, Htin Kyaw, qui a prêté serment devant le Parlement.



Le président américain lors d'une visite en Birmanie Photo Mandel Ngan. AFP

Selon un communiqué de la Maison Blanche, le président américain a déclaré que la prise de fonction de Htin Kyaw, un proche de

moment extraordinaire dans l'histoire de la Birmanie rend hommage à son peuple, à ses institutions et à des dirigeants

« La Birmanie va faire face à des défis importants, notamment parvenir à un développement économique généralisé, faire avancer la réconciliation nationale et promouvoir les droits et libertés de tous ses habitants »

la célèbre figure de l'opposition à la junte Aung San Suu Kyi, « représente un tournant historique dans la transition du pays vers un gouvernement civil démocratiquement élu », après des décennies de pouvoir militaire. « Ce

qui ont travaillé ensemble pour un transfert pacifique du pouvoir, et il souligne la profondeur des réformes entreprises par le pays depuis 2011 », a ajouté le président américain. « La Birmanie va faire face à

des défis importants, notamment parvenir à un développement économique généralisé, faire avancer la réconciliation nationale et promouvoir les droits et libertés de tous ses habitants », fait valoir Barack Obama. « Les Etats-Unis ont hâte d'être un ami et partenaire de ce nouveau gouvernement et du peuple birman dans leur avancée vers la construction d'un avenir plus intégrateur, pacifique et prospère », poursuit-il. Le nouveau président birman, Htin Kyaw, a prêté serment mercredi devant le Parlement à Naypyidaw, marquant le début d'une nouvelle ère pour ce pays, qui a subi des décennies de domination militaire. Cette passation de pouvoir, 15 jours après l'élection de Htin Kyaw par le Parlement, est le dernier acte d'une très longue transition politique qui a commencé après les législatives du 8 novembre 2015, le premier scrutin libre depuis un quart de siècle, auquel les Birmans ont participé en masse. Aung San Suu Kyi, qui n'a pas réussi à faire changer la Constitution pour devenir présidente, sera par défaut à la tête d'un « super ministère » nouvellement créé, comprenant notamment les Affaires étrangères.

Afp



BUROTOP IRIS



Tablette Huawei 3G T1



à seulement

99.000

FCFA ht

- * Ecran : 7"
- * Epaisseur : 8.5 mm
- * Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- * Mémoire RAM : 1GB
- * Mémoire : 8GB extensible
- * Caméras : avant et arrière
- * Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

Garantie 1 an

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

ACTIONS SOCIALES

L'archevêque de Bangui vole au secours des détenus de la prison centrale de Ngaragba

A l'occasion de la fête de Pâques, plusieurs communautés de l'Eglise Catholique dirigées par Mgr Dieudonné Nzapalainga, ont effectué lundi une visite à la Maison d'arrêt de Ngaragba dans le 7^e arrondissement de la ville de Bangui.

Les fraternités Saint- Joseph et Simon de Sirène, dirigées par Mgr Dieudonné Nzapalainga sont venues nombreuses avec des dons composés des savons, sucre, riz, haricot, omo, bananes plantains..., pour assister les populations carcérales. Le régisseur de la Maison d'arrêt de Ngaragba, le Commandant Simplicie Mapouka se réjouit du don et témoigne que la visite vient à point nommé car, la visite est attendue surtout par les prisonniers. « Pour moi, ce jour est très bénéfique car Il y a des prisonniers qui sont venus de loin, ils n'ont pas de parents ici et en voyant leurs frères et sœurs qui sont venus les assister, ils sont soulagés », s'est-il exprimé.

Des prisonniers n'ont pas caché

« Pour moi, ce jour est très bénéfique car Il y a des prisonniers qui sont venus de loin, ils n'ont pas de parents ici et en voyant leurs frères et sœurs qui sont venus les assister, ils sont soulagés »

leur joie. « Nous sommes très contents de cette visite et en cette année de pardon et de réconciliation, nous demandons à Mgr Dieudonné Nzapalainga et l'Imam Kobine Layama de plaider pour notre cause ici



Mgr Dieudonné Nzapalainga

à la maison pénitentiaire de Ngaragba, pour ceux du Camp de Roux et les prisonnières de Bimbo ainsi que d'autres dans le pays. Nous demandons aux messagers du Seigneur de transmettre nos doléances aux autorités pour notre situation », propos rapportés par l'un des prisonniers, Patrick Albert Djoka.

Ibrahim Abdélaziz Oumara a souligné que tous les prisonniers, même ceux de confession musulmane vivent en symbiose et en bonne santé. « Les gens disent

dans les quartiers qu'on nous maltraite ici, aujourd'hui, que ces gens sachent que nous sommes bien traités. Il y a une parfaite collaboration entre les

prisonniers. Nous sommes 15 musulmans parmi 247 chrétiens et animistes. La vraie cohésion sociale, c'est ici au sein de la prison de Ngaragba », a témoigné Ibrahim Abdélaziz Oumar.

Une messe et un match de football opposant les prisonniers et les frères de la fraternité Simon de Sirène ont été organisés pour la circonstance. Cette visite vient après celle faite la semaine dernière à la maison carcérale de Bimbo à l'occasion de la fête des rameaux.

SECOND TOUR DES LÉGISLATIVES

Timide campagne dans les circonscriptions concernées

La dernière journée de la campagne électorale des élections législatives est marquée par une faible visibilité des candidats. Selon le constat fait par le RJDH à Bangui et dans les provinces, les campagnes n'ont pas été convenablement menées faute de multiples reports et manque de moyens financiers.

Dans plusieurs circonscriptions sillonnées par le RJDH, l'ambiance est déjà semblable au silence électoral. Il est noté l'absence des banderoles et d'effigies des candidats dans certains quartiers. Edmé Zawele, habitant le 3^e arrondissement de la ville de Bangui, s'interroge sur le déroulement de la campagne dans son secteur. « Je me pose la question de savoir s'il y a 2^e tour, puisque rien ne bouge comme au premier tour », a-t-il observé.

Dans le 6^e arrondissement de Bangui, des habitants déplorent la non détermination des candidats. « Peut-être c'est parce qu'ils n'ont plus de moyen financier, qu'on ne les voit pas sur le terrain. Le premier tour des législatives a été annulé, certains candidats ont dé-

pensé ce qu'ils ont et maintenant, c'est la troisième campagne. Les gens peuvent les comprendre », a dit un habitant. Pour certaines personnes, les candidats devraient sortir pour présenter leur programme aux électeurs, au lieu de justifier leur absence par le manque des moyens. Malgré cette faible visibilité des candidats, des électeurs se disent déterminés à aller voter le 31 mars. « Nous irons voter malgré tout car, c'est un devoir civique. Je veux un représentant à l'Assemblée nationale », a lancé une électrice à Bangui. La campagne électorale, ouverte vendredi 12 mars, a été prolongée de 3 jours, après le décalage de la date des élections du 27 au 31 mars 2016.

Droits humains: « tolérance zéro aux mariages précoces » au cœur d'un échange à Bangui

Des autorités administratives et leaders religieux de Bambari (centre-est), se sont penchés, le 24 mars au centre de la mère de l'enfant, sur une campagne de sensibilisation en faveur des jeunes filles. Une initiative du ministère des Affaires sociales.

Eloi Sylvestre Bettindji, directeur de la réinsertion sociale, au ministère des Affaires sociales, justifie cette rencontre, « cet atelier a pour but de mobiliser autour d'une campagne les leaders qui sont, les maires des arrondissements des communes et les leaders religieux pour lutter contre les mariages des enfants. Nous avons jugé mieux que, pour atteindre l'objectif, il faut passer par les leaders religieux et les autorités administratives », a-t-il fait savoir.

Pour lui, l'enfant doit d'abord être préparé au mariage, « que le public Centrafricain se rende compte que le mariage ne rime pas avec enfant. Le mariage, certes c'est une étape de la vie mais, il doit attendre le moment. Donc, il faut d'abord préparer l'enfant », a-t-il soutenu. Eloi Sylvestre Bettindji soutient que le mariage précoce détruit l'avenir de l'enfant et ça devient un problème de santé et un problème de développement.

Le mariage précoce, interdit par la loi Centrafricaine continue de se faire pratiquer dans le pays.

INSÉCURITÉ

Cinq otages des rebelles ougandais LRA s'évadent

Les victimes ont réussi à quitter les rangs de la LRA, la semaine dernière. Elles ont été accueillies par l'ONG américaine Invisible Children, qui appuie les victimes de la LRA dans la région.

Il y a parmi les cinq évadés, une congolaise de 17 ans, deux Centrafricains dont une fille et deux Ougandais qui sont des combattants de la LRA. Miler Mokpidie, responsable de programme à Invisible Children a indiqué que ces victimes sont sorties d'elles même suite aux messages lancés à travers les radios communautaires, « ces victimes ont réussi à s'échapper, selon leur propre témoignage, grâce aux messages que nous faisons passer sur les ondes », a-t-il précisé.

Les Ougandais, selon le chargé de programme de Invisible Children, sont gardés par les forces ougandaises présentes dans la ville pour la lutte contre la LRA « les deux Ougandais sont des combattants. Dans les principes, nous n'avons pas à garder les combattants. C'est pourquoi, ils sont avec les éléments de l'UPDF, l'armée de l'Ouganda qui est ici », a-t-il fait savoir avant de préciser que « dans un intervalle de 7 jours, ces deux devront être rapatriés en Ouganda entre temps, ils doivent donner les renseignements nécessaires aux forces impliquées dans la lutte ».

Invisible Children va organiser le rapatriement de deux congolais de la RDC et s'occuper de la réinsertion des Centrafricains. « Nous allons d'ici sept jours procéder au rapatriement des deux Congolais. Nous sommes déjà en contact avec leurs parents », a expliqué Miler Mokpidie qui a indiqué que les parents des deux Centrafricains ont aussi été identifiés « nous avons pu entrer en contact avec les familles des deux Centrafricains qui ont été enlevés à Bria et Ouadda. Les deux ont échangé avec leurs parents mais ils vont être admis dans le centre de réinsertion pour leur suivi qui va durer trois mois après, on verra s'ils sont aptes pour réintégrer la famille ou non » précise le chargé de programme.

Il ne nous a pas été permis d'échanger avec ces évadés que nous avons vus à la base de Invisible Children. Depuis le début de l'année, 26 personnes ont réussi à s'évader des rangs de la LRA, cette rébellion ougandaise opérationnelle en Centrafrique depuis 2008. La lutte armée menée contre ce mouvement rebelle par les forces ougandaises et centrafricaines sur conseil des Américains n'a pas donné des résultats escomptés. Depuis 2012, des actions de dissuasion sont menées par Invisible Children à travers les radios communautaires pour encourager les otages de la LRA à l'évasion.

ELIMINATOIRES CAN 2017

« La victoire des Fauves face à Madagascar relancera la RCA vers la qualification », selon Jean-Jacques Ombi

La Centrafrique a remporté lundi son match retour contre la Madagascar, 2 buts contre 1. Une victoire qui a permis aux Fauves de prendre provisoirement la tête de leur groupe. Le directeur technique de l'équipe nationale, Jean-Jacques Ombi, se dit rassuré.

Le directeur technique de l'équipe centrafricaine de football croit à la qualification vers la CAN 2017 au Gabon. « La victoire des fauves face à l'équipe de Madagascar est une victoire nécessaire. C'est une victoire qui relancera la RCA vers la qualification à la CAN 2017. Parce que nous sommes dans une poule très difficile », a-t-il avancé. Ce dernier a fait savoir que l'équipe centrafricaine est confrontée à trois difficultés. « D'abord, nous avons eu plusieurs joueurs qui ont été suspendus à travers les cartons jaunes lors des matchs aller. Il faisait extrêmement très chaud, cela a joué négativement sur les joueurs. Il y a eu trop de stress au niveau des joueurs face à leur public. Ils ont surmonté à travers les consignes », a-t-il ajouté.

Jean-Jacques Ombi a informé que le prochain match se jouera au mois de juin. « Le prochain match sera contre l'Angola à Bangui au mois de juin et dans le même mois la RCA jouera son dernier match face à la RDC à Kinshasa », a dit Jean-Jacques Ombi. C'est une belle remontée pour les Fauves de la RCA qui avaient difficilement débuté ces éliminatoires. Les fauves avaient perdu face à l'Angola 4 à 0 et ont gagné 2 à 0 contre la RDC. Le match aller à Madagascar, ils ont fait 1 à 1. La Centrafrique obtient 7 points et provisoirement placée à la tête de son pool.

Réseau des journalistes centrafricains pour les Droits de l'homme

« Le prochain match sera contre l'Angola à Bangui au mois de juin et dans le même mois la RCA jouera son dernier match face à la RDC à Kinshasa »

HUMANITÉ

Le vieillissement accéléré de la population mondiale inquiète les Etats

Les seniors âgés de 65 ans devraient être 1,6 milliard d'ici 2050, contre 617 millions aujourd'hui, note un dernier rapport du Bureau américain du recensement.

Selon le document d'étude, les plus de 65 ans représenteraient près de 17% des habitants de la planète d'ici 2050 contre 8,5% actuellement. «Les personnes plus âgées représentent une proportion de la population mondiale qui s'accroît rapidement. En fait, les gens vivent plus longtemps, mais pas nécessairement en meilleure santé... et cette population vieillissante pose plusieurs défis de santé publique auxquels nous devons nous préparer», a souligné le Dr Richard Hodes, directeur de l'Institut national américain du vieillissement (NIA), composante des Instituts nationaux de la santé (NIH) aux USA.

Les chercheurs américains indiquent que ce vieillissement concerne tous les pays du monde. «Un grand nombre de nations en Europe et en Asie sont plus avancées dans ce processus démographique ou vieillissent plus rapidement qu'aux États-Unis», a précisé John Haaga, l'un des directeurs du National Institute of Aging, ajoutant que le rythme de vieillissement constitue un obstacle aux économies « comme les soins médicaux, retraite, monde du travail, transport, logement ». Aux États-Unis, les 65 ans et plus devraient quasiment doubler au cours des trois prochaines décennies, pour atteindre 88 millions vers 2050. La population mondiale des plus de 80 ans devrait même tripler entre 2015 et 2050 pour atteindre 446,6 millions, contre 126,4 millions en 2015.

Dans certains pays d'Asie et d'Amérique latine, les plus de 80 ans devraient quadrupler d'ici 2050, ont relevé les auteurs du rapport. Dans ces classes plus âgées, les pathologies non-transmissibles (cancers, Alzheimer) représentent le plus lourd fardeau de santé publique. Dans les pays pauvres, dont un grand nombre en Afrique, s'ajoutent les maladies infectieuses. La population mondiale devrait avoisiner les dix milliards d'habitants en 2050, contre 7,3 milliards en 2015, selon une analyse bisannuelle de l'Institut français d'études démographiques (Ined).

Enfin une bonne nouvelle : l'espérance de vie à la naissance devrait augmenter de près de huit ans pour passer de 68,6 ans aujourd'hui à 76,2 ans en 2050.

Fiacre Kombo

SALON DE L'IMMOBILIER

La 2^e Edition aura lieu à Pointe-Noire

Fort de son franc succès de l'année dernière à Brazzaville, à en croire son organisateur, Désiré Bitoukou et ses partenaires, pour le prochain rendez-vous, les offres seront diversifiées entre visiteurs et professionnels de l'immobilier. Une aubaine pour la diaspora en quête d'un parcours résidentiel au Congo

Exposer au 2^e Salon de l'immobilier au Congo sera possible grâce à la détermination des organisateurs dudit salon. C'est une nouvelle occasion pour les professionnels de l'immobilier de rencontrer un public en quête de la consultation des banques de données sur les opportunités du moment. Il s'agira pour les institutionnels, les constructeurs de

« Le logement est un des freins au retour au pays d'origine »

maisons, les banquiers, les notaires, les propriétaires fonciers de se retrouver pour évoquer les diverses démarches sur la gestion de l'habitat, et aller jusqu'à revoir le modèle du logement social au Congo.

La précédente édition, en 2015, sous le thème « Salon de l'immobilier, de la construction, de l'ha-



de la Construction, de l'Habitat et de la Décoration du Congo

Le Visuel «Salon de l'immobilier»/Crédit photo : Désiré Bitoukou

bitat et de la décoration », avait, selon les organisateurs, permis d'apporter des conseils sur les dernières tendances en matière d'aménagement intérieur, extérieur et sur l'Immobilier. « Nous avons des visiteurs de plus en plus avertis sur les exigences de l'immobilier face au développement durable », confie Désiré Bitoukou.

Pour le prochain salon du 31 août au 02 septembre 2016 à Pointe-Noire, l'organisateur explique que les offres seront diversifiées et respecteront les normes de la vie économique locale. Entre les institutions publiques en charge de l'habitat, les professionnels de l'immobilier et les visiteurs, s'instaurera une radiographie des pratiques de la gestion environnementale des espaces à bâtir. Comme l'année dernière, le salon

donne rendez-vous aux investisseurs et futurs acquéreurs, afin de mieux monter leurs dossiers répondant à l'art de construire, de rénover ou d'aménager une habitation. Un vrai laboratoire permettant de trouver des solutions pour l'accession à la propriété à moindre coût en s'appuyant sur les canaux administratifs publics-privés.

La 2^e salon édition, selon les organisateurs, voudrait servir d'intermédiaire entre les Congolais de l'étranger et les institutions publiques en charge de la diaspora. « Le logement est un des freins au retour au pays d'origine », explique Désiré Bitoukou, désireux de mener à bien le dossier de l'accès au logement et au foncier de ses compatriotes qu'il côtoie à l'étranger.

Antoine Daniel Kongo



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un **Espace de Vente:**

Une sélection unique de la **LITTÉRATURE CLASSIQUE** (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un **Espace culturel** Pour vos **Manifestations :**

Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Ouvert

DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

SONDAGE LES POINTS

Révélation des ministres qui ont marqué l'année 2016

Pendant que plus d'une dizaine de membres du gouvernement ont obtenu des cotes supérieures à 60 %, certains sont en dessous de la moyenne et d'autres ont vu leurs cotes baisser alors que d'autres encore ont été presque effacés. Michel Bongongo continue, par ailleurs, à mener la tête du baromètre.

La dernière étude publiée, le 30 mars, par l'institut de sondages Les Points a permis de distinguer deux catégories de ministres. Il s'agit de ceux qui ont véritablement profité de cette période pour se refaire une santé au baromètre Les Points et ceux qui sont restés muets voire fantômes et qui ont replongé dans les bas-fonds.

À en croire les résultats de cette enquête globalement, le ministre du Budget, Michel Bongongo, conserve sa première place dans l'opinion. « Sa détermination à lutter contre le détournement des salaires des agents et fonctionnaires de l'État est la cause principale de son succès », a révélé l'institut Les Points.

Cette enquête a également noté la satisfaction des sondés pour l'amélioration des conditions de paie en province ainsi que leur attente à mieux faire dans les jours à venir. « Ils espèrent que la récupération des sommes détournées permettrait au gouvernement de prendre en charge des milliers d'autres fonctionnaires mécanisés mais non payés et d'envisager une amélioration de l'enveloppe salariale des agents et fonctionnaires de l'État », a précisé cette étude. Malgré la chute du franc congolais face au dollar américain, situation dont les causes sont exogènes à l'action du gouvernement, Michel Bongongo jouit d'une confiance de 79 % dans l'opinion.

La deuxième marche du sondage est un fauteuil pour deux. Elle est d'abord occupée par « le champion de la promotion de l'emploi », le vice-Premier ministre Willy Makiashi, qui marque plusieurs points grâce au lancement du Programme Emploi-Diplômé (PED) que doit exécuter l'Office national de l'emploi. Ce programme, a souligné cette étude, bénéficie d'une adhésion totale des jeunes en ce qu'il vient contourner la difficulté liée à l'expérience professionnelle qui verrouillait les emplois. Il jouit également de l'effet d'annonce de la conception, par la Tunisie, de micro projets dans la perspective de la création des emplois pour les jeunes et les femmes des campagnes. La cote de Willy Makiashi passe de 60%, en février 2016, à 68% en mars.

Le second occupant de ce fauteuil est le ministre des Transports et Voies de communication, Justin Kalumba Muana Ngongo, qui connaît une stabilité de cote dans l'opinion à la suite des nombreuses actions réalisées à la tête de ce ministère. Au cours de ce

mois de mars, note l'institut Les Points, son opinion s'est renforcée grâce à un chapelet d'actions, notamment l'acquisition d'un troisième aéronef, un bombardier Q400 pour Congo Airways; l'arrivée d'un nouveau lot de 100 bus « Esprit de vie », acquis grâce au fonds de remboursement des acquéreurs du premier lot ; la fin de la réhabilitation du bateau Gungu et les travaux de dragage du bief maritime Matadi-Boma.

Classé quatrième, le baroudeur ministre des Affaires étrangères, Raymond Tshibanda, maintient son rythme de travail depuis sa nomination. « Sa présence sur tous les fronts au niveau international ne passe pas inaperçue. Aussi, sur le plan diplomatique, le pays va de victoire en victoire et cela grâce à son dynamisme sur le terrain », a expliqué cette étude. À en croire certains experts cités par Les Points, n'eût été sa présence à la COP 21, la RDC aurait connu un échec total. Il est crédité de 67%.

La cinquième marche du podium est occupée par le ministre de Santé, Felix Kabange Numbi, qui obtient 66%. Il connaît un accroissement de 4% comparativement au mois de février 2016. Il est noté que durant son mandat, toutes les campagnes de vaccination organisées ont été totalement réussies alors que les sondés ont également reconnu la maîtrise et l'éradication d'Ébola ainsi que la réussite dans son combat contre les épidémies de choléra. Néanmoins, il reste la publication des résultats sur les échantillons prélevés et envoyés dans un laboratoire à l'étranger pour examen approfondis de l'épidémie de la fièvre jaune qui a déjà tué plus de 180 personnes en Angola. Sur le plan politique, a souligné cette étude, Kabange Numbi passe pour « Blé Goudé », véritable général des rues du régime Kabila. « À chaque fois, il a toujours su massivement mobiliser pour son Raïs, à Kinshasa comme à l'intérieur du pays », a révélé cette étude.

Le retour sur scène de Fridolin Kasweshi

Malgré les critiques formulées sur l'état des infrastructures routières, le ministre des Infrastructures, Fridolin Kasweshi, de retour sur scène depuis février dernier a réussi à redorer son image grâce à son plaidoyer pour des fonds supplémentaires en faveur de l'entretien et la construction des routes. Il occupe la sixième marche du baromètre de mars 2016. Très rare dans son bureau climatisé et présent sur le terrain pour palper les réels problèmes des routes à travers la République, il connaît, à en croire cette étude, une forte appréciation à Kinshasa à la suite de la poursuite des travaux d'aménagement de la route By-pass et l'avenue Nguma ainsi que tant d'autres chantiers routiers ouverts à travers la ville de Kinshasa. Alors que la fin des travaux de



Des membres du gouvernement

la route de N'djili brasserie fait également partie des actions qui l'ont propulsé en mars. Il connaît une hausse de cote de 7% comparativement au mois de février et s'en tire avec 65% de confiance.

Le ministre des Médias et porte-parole du Gouvernement, Lambert Mende Omalanga, vient à la septième place, avec 64% d'opinions favorables. Prompt à la réaction, il n'a jamais manqué l'occasion de défendre la RDC. Il est toujours attendu sur les dossiers les plus chauds. Et à chaque fois, il a su répondre valablement. De plus en plus, le ministre laisse son bureau pour aller à l'écoute de la population et souvent dans des quartiers reculés de Kinshasa. Cela lui vaut, a noté l'institut Les Points, la sympathie de la population. Surtout son implication au sein de l'un des clubs de football les plus populaires de Kinshasa, le FC La Renaissance, lui a valu une visibilité autre que politique. Cependant, on reproche à Mende d'être beaucoup plus porte-parole du gouvernement que ministre des Médias.

Classé huitième avec 58%, le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire, Théophile Mbemba, rayonne à la tête de son ministère. Il s'était fixé plusieurs objectifs dès son entrée en fonction, entre autres mettre fin à la problématique des années académiques élastiques, uniformiser les frais académiques dans les établissements publics, le respect strict du calendrier académique. « À ce jour, le tableau est vert. Le dernier coup de balai réalisé lui a permis de se débarrasser de certains esprits corrompus et paresseux afin d'atteindre les objectifs annoncés », a souligné cette enquête réalisée par Les Points.

À la neuvième place, avec 56% d'opinions favorables, se pointe le vice-Premier ministre (VPM) et ministre de l'Intérieur Évariste Boshab, qui passe pour l'homme des situations difficiles. Son choix à ce poste, ont reconnu les sondés, cadre avec le contexte poli-

tique de l'heure. Après avoir fait parler de lui lors des manifestations de janvier 2015, il a marqué de son empreinte les récentes élections des gouverneurs et la mise en place des nouvelles Assemblées provinciales. Seulement, le VPM a été assez absent sur le terrain où on l'attendait le plus, celui de l'insécurité grandissante à Beni. Depuis sa nomination, il n'a pas fait plus de deux voyages dans cette région, alors que les massacres y sont perpétrés presque tous les jours.

À peine nommé ministre des Sports et de la Jeunesse, Denis Kambayi occupe la dixième place du palmarès Les Points. Certains le qualifient d'opportuniste ayant bénéficié d'une chance. Mais des fois, pour réussir dans la vie, il faut bien bénéficier du facteur chance. Denis Kambayi devait accompagner l'équipe nationale des joueurs évoluant au pays au Chan 2016 qui se jouait au Rwanda. Mission réussie avec brio car l'équipe nationale a non seulement battu l'Angola et le Rwanda lors de ce championnat mais a même remporté le trophée final, le deuxième de son histoire. Pour l'heure, on attend beaucoup plus du ministre notamment l'instauration de l'ordre au sein de la Ligue nationale de football et de l'équipe nationale senior de football. La tache noire demeure cependant le retrait de certaines équipes nationales à des différentes compétitions auxquelles elles étaient engagées, d'absence des moyens. Aussi les sondés l'accusent-il également d'avoir influencé la sanction contre le Daring club Motema Pembe. Ces facteurs ont largement influencé la chute de sa cote qui passe de 72% en février à 53% en mars, soit une chute de 19%. Il clôture la liste des ministres au-delà de la moyenne.

Henry Yav Muland, onzième de la liste, est donc celui qui est venu briser la mauvaise pratique érigée en système de gestion au ministère des Finances. Depuis son

arrivée, un nouveau vent souffle dans le secteur. On entend plus parler des 20%. « Les dossiers en règle sont vite expédiés dans la chaîne de la dépense sans aucune conditionnalité. Aussi le ministre a-t-il été présent à tous les sommets et séminaires ayant trait à son secteur. Cependant, les finances du pays se portent très mal, l'État est en déficit, les régies financières ne parvenant plus à atteindre leurs assignations. Les mois à venir s'annoncent donc difficiles pour le gouvernement », ont souligné les sondés. Henry Yav Muland a réalisé 51%.

Des ministres en dessous de la moyenne

La liste se poursuit en dessous de la moyenne avec notamment le vice-premier ministre des PT-NTIC, ancien secrétaire général du Mouvement de libération du Congo, Thomas Luhaka, qui chute dans l'opinion. Entré dans l'exécutif à la faveur de la mise en place du gouvernement de cohésion nationale et placé à la tête d'un ministère à la fois stratégique et technique, il traverse une période des fortes turbulences. Près de deux ans après sa nomination, il donne encore l'impression de se rechercher. Les recettes sont au plus bas, la qualité des services fournis par les entreprises des télécommunications est très médiocre et les usagers ne cessent de s'en plaindre. Bref, il y a une absence totale de l'autorité dans le secteur des télécommunications. Le scandale des pots-de-vin récemment révélé par les médias et dans lequel Luhaka a été trempé n'a fait qu'écorner de plus son image. Sa cote passe de 55% en février à 43% mars 2016, soit une chute de 12%.

Le ministre de l'Économie nationale, Modeste Bahati, classé treizième, a obtenu 41%. L'homme aux méthodes draconiennes, Alexis Thambwe, classé quatorzième, a réalise 40% d'opinions favorables. Quinzième sur la liste avec 38% d'opinions, le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et professionnel, Maker Mwangu. À la seizième position se pointe Salomon Banamurhe avec 36% d'opinions favorables. Dix septième sur la liste, Aimé Ngoyi Mukena réalise tout de même 35% d'opinions. Le ministre Tryphon Kin Kiey Mulumba, dix-huitième dans la liste, réalise 34%. Réputée dame de fer, la ministre du Portefeuille, Louise Munga, est classée dix-neuvième et totalise 32%. Propulsé dixième en février avec 51% grâce à la remise des trophées aux entrepreneurs congolais, Germain Kambinga perd 21% comparativement au mois de février après l'avalanche des remises des trophées et se classe à la vingtième place. Le ministre de la Défense nationale, Crispin Atama, est crédité de 28%, alors que d'autres ont soit moins de 20% soit sont passés inaperçus.

Lucien Dianzenza

ASSEMBLÉE NATIONALE

Trois députés de l'opposition dans les filets de la justice

La gestion du dossier mettant en cause les élus du peuple Muhindo Nzangi, Samy Badibanga et Fabien Mutomb que le procureur général de la République voudrait poursuivre pour « faux et usage de faux » est loin de faire l'unanimité à la chambre basse du Parlement.

Décidément, c'est à un véritable feuilleton auquel on assiste à la chambre basse dans l'affaire opposant le procureur général de la République (PGR) à trois députés du groupe parlementaire UDPS et alliés, en l'occurrence, Muhindo Nzangi, Samy Badibanga et Fabien Mutomb. Après une première réquisition du PGR initiée en novembre 2015 sollicitant la levée des immunités des concernés qu'il entendait poursuivre pour « faux et usage de faux », cette fois-ci, l'organe de la loi vient d'obtenir gain de cause. Répondant à une deuxième requête du PGR, le speaker de la chambre basse aurait finalement autorisé l'instruction du dossier alors qu'une commission spéciale mise en place en décembre 2015 n'avait pas encore livré ses conclusions.

De quoi reproche-t-on aux trois députés incriminés ? Le principal grief porte sur leur conspiration présumée dans la falsification de la signature de leur collègue Yala Tulu apposée au bas de la pétition initiée contre le bureau de l'Assemblée nationale. Ils auraient, selon leurs pourfendeurs, imité la signature de leur collègue passé à la majorité présidentielle (MP) Yala Tulu qui s'est dit être surpris d'être cité parmi les signataires de la fameuse pétition sans avoir été approché ses initiateurs. Piquant une sainte colère, ce dernier a saisi le bureau de l'institution qui a vite transmis le dossier au PGR qui en fait ses choux gras. À la chambre basse, les députés sont divisés sur le sort de leurs trois collègues incriminés. Si pour les uns, ils sont en plein dans le faux en écriture

qui mérite sanction, pour d'autres, à l'instar des députés de l'opposition, il s'agit ni plus ni moins que d'une tentative de musèlement de l'opposition politique.

En plus de la procédure parlementaire qui est foulée au pied dans cette nébuleuse affaire, l'empressement du PGR en violation des prérogatives reconnues à la plénière de l'Assemblée nationale réputée souveraine et ce, en violation de la séparation des pouvoirs, serait révélateur de l'instrumentalisation de la justice dans cette affaire. Foi du vice-président du groupe parlementaire UDPS et alliés, Jean Claude Vuemba qui dénonce l'acharnement politico-judiciaire à l'encontre de trois députés mis en cause. Pour lui, l'article 8 de la Constitution qui garantit le caractère sacré des activités de l'opposition parlementaire est violé dans le cadre de ce feuilleton judiciaire. Et Jean Claude Vuemba de s'interroger sur la fixation faite sur les trois élus du peuple tout en sachant que la responsabilité de ladite pétition est collective. Pour dédouaner leurs trois collègues incriminés, leurs pairs de l'opposition parlementaire ont exhumé une ancienne motion initiée par leur groupe portant également la signature du député Yala Tulu. Confrontée à la pétition contre le bureau de l'Assemblée nationale, la similitude entre les deux signatures apposées dans les deux documents est parfaite, laissant penser qu'il s'agit d'une même personne qui, soutient-on, aurait librement signé sans aucune pression. Reste à savoir comment le PGR va réagir face à cette nouvelle qui risque de chambouler ce que d'aucuns qualifient d'un montage judiciaire destiné à déstabiliser l'opposition à un moment aussi crucial de la vie politique nationale.

Alain Diasso

CAN 2017

Les Léopards de la RDC dévorent les Palancas Negras à Luanda et prennent la tête du groupe

Les Léopards de la RDC ont pris la première place du groupe B des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2017 après leur précieuse victoire, le 29 mars 2016 au stade de la Citadella de Luanda, face aux Palancas Negras d'Angola. Deux buts ont suffi au bonheur des Congolais pour cette rencontre.

Le sélectionneur Florent Ibenge a effectué un léger changement par rapport au onze de départ du match de la troisième journée trois jours plutôt à Kinshasa. Ainsi, Meschak Elia, par exemple est titularisé, alors que Firmin Mubele reste sur le banc. Padou Bompunga débute la partie, lui qui était entré dans le cours du jeu à Kinshasa, et Neeskens Kebano, titulaire à Kinshasa, rejoint le banc des remplaçants. Matampi garde donc les buts des Léopards, avec devant lui, en défense, Joël Kimwaki et Gabriel Zakuani dans la charnière centrale, Junior Baumeto et Joyce Lomalisa respectivement à droite et à gauche. Merveille Bope, Chancel Mbemba et Padou Bompunga forment le milieu de terrain. Le réseau offensif congolais se compose de Meschak Elia, Cédric Bakambu et Yannick Bolasie. Florent Ibenge avait indiqué en conférence de presse après le match du samedi 26 mars à Kinshasa, que les Léopards ne laisseront plus d'espace aux Angolais au match du 29 mars 2016. Ainsi, le technicien congolais de souche a donc aligné sept joueurs à vocation défensive, avec certainement la philosophie « à défaut de ne pas gagner, il ne faut pas perdre ».

Les Léopards rentrent bien dans le match et tentent d'amorcer des offensives dans le camp angolais. Le pressing congolais est haut et gêne un peu le développement du jeu des joueurs de José Kilamba. Mais Meschak Elia écope d'un carton jaune évitable pour avoir touché de la main un ballon anodin. La partie est très

disputée, à la limite d'être hachée. On joue la 36e minute, lorsque Zakuani est prêt de quitter l'aire de jeu, sonné suite à un choc aérien avec un joueur angolais. Les cinq dernières minutes de la première période sont un peu pénibles ; Matampi se reprend par deux fois pour enrayer une action nette de but. Dans le temps additionnel, Bolasie est percuté par un défenseur angolais sur le flanc droit alors qu'il allait vers le but. La balle arrêtée est exécutée par Junior Baumeto qui balance le cuir dans la surface de réparation, un défenseur angolais n'arrive pas à se dégager et la balle revient sur Kimwaki qui catapulte le cuir au fond des filets du gardien de but Signori Antonio de l'Angola. Un but à zéro alors qu'intervient la fin de la première mi-temps. En deuxième période, les Léopards maintiennent le pressing sur le porteur du ballon, même si l'on note quelques pertes de ballon au milieu de terrain, alors que les Angolais tentent d'investir le camp congolais. A la 75e minute, Bolasie cède sa place à Firmin Mubele. Bakambu est remplacé par Bolingi Merikani Mpangi dans les dix dernières minutes. Et c'est lui qui vient donner le coup de grâce aux Palancas Negras avec le deuxième but, de la tête à la 90e minute, sur un centre de Mubele. L'on note l'entrée en jeu de Paul-José Mpoku qui a pris la place de Meschak Elia. Coaching payant du sélectionneur Florent Ibenge. Deux buts à zéro pour les Léopards de la RDC sur le terrain des Palancas Negras d'Angola, synonyme de première place du groupe B avec un total de neuf points glanés. La République Centrafricaine, vainqueur du Madagascar par deux buts à un, prend la deuxième position avec sept points. L'Angola se retrouve à la troisième place avec quatre points, devant le Madagascar qui compte deux points.

Martin Enyimo

DIVISION 1

Lupopo bat Shark XI FC pour son premier succès au Play-Off

Grâce à sa victoire sur Shark XI FC, le FC Saint-Éloi Lupopo tient ses trois premiers points au Play-Off du championnat national de football.



Le FC Saint-Éloi Lupopo de Lubumbashi

Après avoir été battu lors de ces deux premières sorties au Play-Off, le FC Saint-Éloi Lupopo a enregistré sa première victoire à cette étape ultime du championnat national de football. Le team bleu et or de Lubumbashi a battu, le 28 mars, au stade Frédéric-Kibassa-Maliba de la capitale congolaise de cuivre, Shark XI FC de Kinshasa par deux buts à un, en troisième journée de Play-Off. Cette victoire permet aux Cheminots de se relancer avec trois points grappillés en trois rencontres. L'entraîneur Raoul Jean-Pierre Shungu qui a été privé de deux joueurs-clés, le gardien de but Joseph Bulayima et le latéral droit Junior Baumeto, a su faire pour contenir Shark XI FC qui est provisoirement en tête du classement partiel du Play-Off. Le prochain match de Lupopo, c'est le vendredi 1er avril au stade Tata-Raphaël, contre l'AS V.Club. Rappelons que le 25 mars, Lupopo tombait à domicile face à Sanga Balende par zéro but à un dans le cadre de la deuxième journée du Play-Off, but de Pedro Kungemena à la 33e minute. Lupopo revient donc après une sorte de mauvais vent, éliminé quelques jours avant en seizièmes de finale de la Coupe de la Confédération par Al Ahly Shendi du Soudan. La troisième journée débutera donc le 31 mars avec les affiches assez alléchantes. Au stade de la Concorde de Kadutu à Bukavu, l'OC Muungano accueillera le TP Mazembe de Lubumbashi. Et au stade Tata-Raphaël à Kinshasa, Daring Club Motema Pembe (DCMP) sera aux prises avec Sa Majesté Sanga Balende de Mbuji-Mayi. Les rencontres entre TP Mazembe et Daring Club Motema Pembe, d'une part, et SM Sanga Balende face à l'AS V.Club, d'autre part, ont été reportés et doivent être reprogrammés par la Ligue nationale de football.

M.E.

SALUBRITÉ

Quatre villages certifiés assainis à Maluku

Les villages Mpara I, Mpara II, Mukonsu et Bwanga Musu situés dans la commune urbano-rurale de Maluku, dans la partie est de la ville de Kinshasa, viennent d'être déclarés sains.

En signe de cette certification, les chefs de ces quatre villages ont reçu dernièrement quatre chapeaux pour l'observance des règles d'hygiène, de la dignité de la personne humaine, du renforcement de la dynamique communautaire, de la protection des citernes et des sources d'eau potable. C'est le médecin directeur provincial, le Dr Mona, qui a remis ces signes distinctifs aux quatre chefs de village. La remise de ces signes de certification du village assaini a été un motif de joie pour les habitants de ces quatre villages. Cependant, pour que ces villages demeurent assainis, les populations sont invitées à respecter les normes d'hygiène. C'est appel leur a été lancé par le médecin directeur chef de zone de santé Maluku II à Mbakana, Willy Vandulu Malosa. « J'invite la population à user d'une bonne gestion technique de la maintenance de l'ouvrage et de l'observance des règles d'hygiène », a-t-il déclaré tout en ajoutant que ceci vous épargnera de beaucoup de maladies, notamment le paludisme et autres pathologies d'origine hydrique dites maladies des mains sales.

Le médecin directeur chef de zone de santé de Maluku II à Mbakana a, par ailleurs, insisté sur la nécessité pour

la population d'assainir l'environnement dans lequel elle vit. « L'avenue Ngaliema a été prise pour modèle de quartier à Mbakana où toutes les conditions d'assainissement ont été réunies ».

Le programme village assaini est mis en œuvre par le ministère de la Santé publique avec l'appui de l'Unicef. Il vise à améliorer les conditions sanitaires de la population par la prévention et la réduction des maladies liées à la mauvaise qualité de l'eau, à de mauvais comportements d'hygiène et à un assainissement non adapté et à augmenter la couverture des communautés en matière d'accès à l'eau potable dans les milieux ruraux et périurbains. Ce programme fonctionne selon une approche déclinée sur trois niveaux, à savoir la Coordination nationale, la Direction nationale de l'hygiène (D9) ; le niveau intermédiaire de la province (9e bureau ou B9) et l'unité opérationnelle de la zone de santé. Parmi les activités menées à travers ce pays par ce programme figurent la sensibilisation de la communauté à adopter de bonnes pratiques et promotion de l'hygiène; la construction de dalles de type sanplat (abréviation de sanitary platform, pour plate-forme sanitaire) ; la fabrication de lave-mains : le réaménagement de sources et construction de pompes et la formation des animateurs communautaires et des superviseurs en eau et assainissement à la stratégie participative village assaini.

Aline Nzuzi

VIE ASSOCIATIVE

FJFT organise des journées portes ouvertes de la femme

Réalisées en faveur de la journée internationale de la femme par la Fondation Jean-Félix-Tchicaya (FJFT), les journées portes ouvertes de la femme, qui ont connu leur 3^e édition cette année, se sont déroulées les 12 et 26 mars dans la capitale économique. Les assises ont réuni les femmes de la ville océane, de Tchiamba Nzassi et du Kouilou et ont abouti à des déclarations et recommandations adressées au prochain gouvernement en vue de l'amélioration de la situation de la femme au Congo.

L'activité a connu la présence de plusieurs directrices départementales de Pointe-Noire et du Kouilou. Les membres de la FJFT, les femmes intellectuelles, désœuvrées, commerçantes et autres ont pendant deux jours échangé, dénombré et fustigé les injustices sociales dont elles sont victimes avec leurs enfants, sans oublier sur le plan professionnel, socioéconomique, politique et éducatif, a rappelé Lauréate Mbéri Bigny, présidente de la FJFT.

Cinq recommandations au total découlant des préoccupations émises lors des trois éditions des journées portes ouvertes ont été adressées au gouvernement de la nouvelle République, aux ministères de la Santé, de l'Enseignement primaire secondaire et de l'Alphabétisation, de la Promotion et de l'Intégration de la femme au développement ainsi qu'aux pays membres de la Cémac. Cela, en vue du respect de l'éthique et de la déontologie professionnelles ainsi que l'amélioration de sa si-

tuation socioprofessionnelle de la femme. Lesdites recommandations portent sur la mise en place d'une plate-forme tournante des femmes de la Cémac proposée par la FJFT, l'alphabétisation de la femme; la parité homme et femme dans les instances de gouvernance publiques et privées; l'éthique de la profession de la sage-femme au Congo; le comportement inconséquent de certaines enseignantes qui demandent de l'argent aux élèves.

Dans le souci de se faire entendre au niveau de la sous-région, les femmes ont appelé les autorités du Congo et des pays membres de la Cémac (Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale) de considérer la plate-forme tournante des femmes dans les structures de prise de décision de la Cémac faisant en sorte qu'il y ait plus de parité dans le choix des hommes et des femmes. «*Que le ministère de la Promotion et de l'Intégration de la femme prenne à bras le corps cette recommandation adressée au gouvernement afin que le combat de la femme au plan sous régional ne soit plus une fiction*», ont-elles dit.

Par ailleurs, les femmes de la FJFT voudraient l'alphabétisation de la femme par un système d'éducation basée sur les cours du soir sur toute l'étendue de la République, des structures scolaires et des enseignants de qualité et intégrés, des programmes scolaires planifiés, la fin du phénomène des volontaires de l'enseignement soutenus par les frais



Lauréate Mbéri Bigny, au centre, lors de la clôture des journées portes ouvertes de la femme

mensuels de population rurale et la mise à contribution pour payer les heures supplémentaires aux enseignants désireux d'apporter leur soutien aux préoccupations de la femme alphabétisée.

Les participantes ont dénoncé le comportement antiprofessionnel de certaines sages-femmes qui constitue l'une des causes du taux élevé de la mortalité maternelle et des plaintes récurrentes lors des accouchements, d'où l'adage : «*La femme est l'ennemi de la femme*».

De même, les femmes ont souhaité la prise en charge des frais de formation professionnelle de la jeune femme désœuvrée, son insertion sociale en vue d'un revenu substantiel, la lutte contre les injustices sociales, le harcèlement en milieu professionnel.

Elles ont plaidé pour une parité effective conformément à la nouvelle Constitution, le respect de la place de la femme en faisant de sorte qu'elle soit plus présente aux postes de grandes responsabilités et dans les instances de prise de décisions. La lutte contre la vie chère et la présence des enfants dans les débits de boisson pendant les fêtes ont aussi été évoquées.

Félicitant et soutenant le président de la nouvelle République pour son élection, les participantes l'ont exhorté à être fidèle aux promesses faites lors de la campagne électorale, à mettre fin à l'impunité et aux complaisances pendant les nominations des hommes et des femmes aux postes élevés, à être un homme de terrain vigilant.

Enfin, rendant grâce à Dieu pour le bon déroulement de l'élection présidentielle du 20 mars, Lauréate Mbéri Bigny a estimé que l'heure n'était plus aux querelles. Pour elle, la femme symbole de paix, d'amour, celle qui donne la vie à l'enfant et à l'homme qui est son fils, son mari et son père, doit s'atteler à œuvrer pour l'unité et pour le développement du pays. Notons qu'au cours de cette 3^e édition tenue sur le thème : «*Femme et gouvernance publique*», trois sous-thèmes ont été développés, à savoir «*Le rôle de la femme dans la gestion de l'administration publique*», «*La femme dans la gestion du quartier*» et «*La femme dans le secteur privé*».

Lucie Prisca Condhet N'Zinga et Charlem Léa Legnoki

PARUTION

Arrogant comme un Français en Afrique, le nouveau livre d'Antoine Glaser

A travers son nouveau livre publié aux éditions Fayard, l'ancien directeur de La Lettre du continent dénonce le mépris d'une France qui a perdu, selon lui, le contrôle de l'Afrique pour n'avoir pas appris les complexités de ce continent.

La France se réveille en Afrique avec la gueule de bois. Elle pensait que tout y était encore sous son contrôle et que sa « science africaine » était infail- lible. Tout cela n'est qu'un leurre : les destinées politiques, religieuses, sociales et économiques de ce continent lui ont complètement échappé.

Par arrogance, les dirigeants français ne se sont jamais véritablement intéressés à la complexité de l'Afrique. Quant à ceux qui s'y sont installés tout au long de la guerre froide – coopérants venus pour enseigner ou militaires y vivant en famille –, ils ont plus souvent cherché à former des Africains à leur image qu'à comprendre leurs spécificités et leurs désirs.

D'ailleurs, en France même, on n'aime pas que les Afro-Français nous ressemblent.

Aujourd'hui, la France paie cher cette arrogance. Les anciennes générations lui reprochent son ingratitude, tandis que les jeunes diplômés refoulés aux portes des consulats préfèrent poursuivre leurs études ailleurs. Les plus grands groupes industriels français perdent des contrats qu'ils pensaient leur être dus et des parts de marché face à leurs concurrents chinois.

Les congrégations catholiques françaises sont



vivement concurrencées par les Églises de réveil (évangéliques, pentecôtistes, charismatiques...), sans parler de l'expansion de l'islamisme radical. La méconnaissance de l'Afrique et des Africains a conduit la France à des analyses anachroniques et à sous-estimer la richesse de ce continent et de sa diaspora. C'est ce mépris qu'Antoine Glaser s'emploie à dénoncer dans son nouveau livre «*Arrogant comme un Français en Afrique*». Il est temps de cesser de donner des leçons et d'apprendre de l'Afrique !

Avec Afp

RÉSEAU ROUTIER

Dégradation des voies de la ville océane

«*La quasi-totalité du réseau routier a été endommagé par les pluies diluviennes que connaît le département de Pointe-Noire depuis octobre dernier, cette situation déplorable, met tout le monde mal à l'aise*», avait reconnu, Roland Bouiti Viaudo, président du Conseil départemental et municipal de Pointe-Noire, lors de la quatrième session ordinaire dite budgétaire tenue il y a un mois.

Aujourd'hui, la ville océane a vu sa démographie grandir, des parcs autos naissent du jour au jour et l'automobile s'est imposée comme le principal moyen de déplacement. Malheureusement, dans cette ville, l'état des routes n'est pas exempt des critiques. Dans certains endroits, les routes se creusent en formant des nids de poule causant ainsi des désagréments aux usagers. L'état des routes est un sujet qui revient régulièrement dans les débats des Ponténégrins. La population se plaint incessamment du mauvais état de leur réseau routier. «*La municipalité devrait normalement penser à l'extension du réseau routier, surtout dans les zones les moins loties, et construire de nouvelles routes*», disent-ils souvent.

Cependant, pour doter la ville de Pointe-Noire d'un réseau routier performant, le Conseil départemental et municipal a adopté cette année un programme d'investissement à la hauteur des défis à relever, notamment à la construction de la quasi-totalité du réseau routier.

Rappelons que dans les années antérieures, la municipalité de Pointe-Noire avait créé plusieurs routes afin de renforcer le réseau routier de cette ville. Malheureusement, nombre de ces routes sont celles qui n'ont jamais été bitumées, les travaux sont arrêtés. C'est le cas de la route à grande circulation de 2 x 3 voies allant de la CNSS au rond-point Kassaï, jusqu'au marché Savon (avenue de l'Indépendance à Tié-Tié) avec un passage supérieur à l'intersection de l'avenue Jean-Félix-Tchicaya au quartier Saint-Pierre, communément appelé OCH.

Hugues Prosper Mabonzo

ALIMENTATION ET SANTE

Les conserves permettent-elles la préservation des éléments nutritifs ?

Les conserves peuvent être définies comme des denrées alimentaires dont la conservation est assurée par conditionnement en récipients étanches par la chaleur ou tout autre moyen autorisé.

Les conserves concernent les légumes et fruits, les viandes et les pâtés, les poissons et les crustacés, les potages et les concentrés de tomate ou encore les petits pots pour nourrissons mais aussi des produits diététiques.

Ce traitement détruit ou inhibe totalement aussi bien les enzymes, ce qui empêche le produit d'évoluer, que les micro-organismes et leurs toxines. Ce procédé de conservation qui s'appelle « appertisation », du nom de celui qui l'a inventé vers 1800, Nicolas Appert, plus de 50 ans avant les découvertes de Pasteur et la naissance de la microbiologie.

Quels sont le principe et les effets de l'appertisation ?

Le produit à conserver (légume, fruit, viande...) est enfermé dans un récipient étanche et porté à une température dépassant 100 °C pendant un certain temps. C'est donc une stérilisation par la chaleur. Le procédé garantit la qualité si les règles d'hygiène sont bien observées avant la mise en conserve. L'étanchéité du récipient est une condition indispensable pour garder le contenu à l'abri des contaminations microbiennes extérieures.

Quelles sont les améliorations à apporter pour la préservation des éléments nutritifs ? La première opération pour ce faire est de diminuer le délai entre la récolte et le traitement car la teneur en vitamines surtout en vitamine C baisse progressivement durant les jours ou les semaines qui s'écoulent. Par exemple dans les épinards frais le taux peut baisser de 50 % voire de 90 % entre l'achat au marché et la consommation à la maison. C'est ce qui explique que les centres de traitement soient placés dans les lieux de production des matières premières.

La deuxième opération consiste à améliorer les étapes industrielles comme le lavage, le blanchiment qui permet la destruction des enzymes qui pourraient abîmer ou changer les qualités organoleptiques. La mise en boîte ou en bocaux, leur fermeture et leur stérilisation doivent se faire dans des conditions adéquates. Si dans les années 1950 on stérilisait habituellement à 115 °C, de nos jours on stérilise à des températures plus élevées (130 ou 135 °C) mais pendant un temps plus bref afin de mieux respecter les qualités de l'aliment et les vitamines qu'il contient.

Dans quelles proportions les vitamines sont-elles conservées ou perdues ? Plusieurs vitamines diffusent dans l'eau mais les pertes sont amoindries que lors de la cuisson dans une marmite. D'autre part, les vitamines les plus sensibles à la chaleur sont la vitamine C et la vitamine B1. C'est pourquoi dans les traitements modernes on élève plus la chaleur et on diminue plus le temps. La vitamine C est aussi sensible à l'action de l'oxygène présent dans l'eau, et une désaération s'impose avant de fermer le récipient ou alors on pratique une cuisson sous vide. Les techniques actuelles d'appertisation permettent la conservation de la vitamine C à 50 % dans les légumes et à 90 % dans les jus de fruits.

En conclusion, on peut affirmer que l'utilisation des conserves appertisées réchauffées correctement sans ajout de beaucoup d'eau et sans chauffage excessif donne une bien meilleure préservation de vitamines que si l'on faisait cuire des légumes achetés au marché et préparés dans une casserole pendant trop longtemps.

Par Ange KOUNKOU, président de l'Association pour la Promotion des Industries Agroalimentaires au Congo (APIAC)

FESTIVAL INTERNATIONAL DU CONTE

La France et l'Afrique célèbrent le brassage culturel à Larache

La 1^{ère} édition du festival international du conte de Larache au Maroc aura lieu du 4 au 6 avril dans la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Ce festival, qui bénéficiera de l'appui du ministère marocain de la Culture, connaîtra la participation de plusieurs conteurs dont les Congolais Serge Roland Kaya et Jorus Mabiala.

conte en Afrique» qui a sillonné plusieurs villes méditerranéennes pour célébrer la parole vagabonde et magnifier la magie de l'oralité comme au bon vieux temps au Mbongui, à l'ombre du grand baobab en Afrique subsaharienne ou autour du thé à la menthe ou d'un plat de couscous servi chaud en Afrique du Nord.

Unis par une démarche positive qui consiste à aller vers l'autre, échanger pour créer des synergies évolutives tendant vers le patrimoine oral mondial et universel, les deux conteurs transportent à travers leur spectacle l'auditoire dans cette Afrique aux mille facettes mais unie dans sa diversité. « Le conte est un patrimoine qu'il faut préserver afin qu'elle ne se perde pas dans la poubelle de l'oubli », aime répéter Mahi Seddik qui croit à cette culture de l'universalité où les frontières érigées par la colonisation ne sont que symboliques tant nos liens culturels sont étroits. « Plusieurs projets ont échoué par le passé à cause des préjugés et des idées fausses véhiculés ici et là sur tel ou tel pays, ou sur telle ou telle autre culture. Moi, en m'engageant sur un projet dans n'importe



L'affiche du festival de Larache Crédit photo DR»

Organisé par l'association des amis de la médiathèque Abdesamad Kenfaoui (AMAK) de Larache, le festival réunit outre les conteurs congolais les conteurs de France, d'Algérie et du Maroc. Une occasion pour les conteurs Jorus Mabiala et Mahi Seddik de jouer devant le public marocain le spectacle « Les Nuits du conte en Afrique » monté en duo il y a deux ans et qui a déjà tourné dans plusieurs villes de la méditerranée.

Ce festival renforce aussi le métissage culturel prôné par Mahi Seddik, conteur algérien originaire de la ville de Sidi Bel Abbès qui, depuis près de quinze ans, conte à la manière des Ghouals, une sorte d'anciens troubadours en Algérie, et Jorus Mabiala, conteur congolais évoluant à Marseille en France. Ensemble, ils ont mis en place le projet « Les Nuits du

quel pays sur le conte, je fais fi de tout ce qui se dit autour et je vais découvrir tout sur place. C'est une démarche positive qui fait tomber toutes les pesanteurs subjectives, facteurs de blocage » a-t-il ajouté.

Le festival qui se tient sur le thème « Al hikaya Maghrébo-africaine » est le fruit de la convention de partenariat signée entre l'Amak (Association des amis de la médiathèque Abdesamad-Kenfaoui de Larache) et le Cobiac (Collectif de bibliothécaires et intervenants en action culturelle) avec l'appui du ministère de la Culture du Maroc et la collaboration avec le Scac (Service de coopération et d'action culturelle) de l'ambassade de France à Rabat.

Hervé Brice Mampouya

JEAN-BAPTISTE SITOU

«Les cours ont repris dans le département de Pointe-Noire»

Le directeur départemental de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'Alphabétisation du département Pointe-Noire, Jean-Baptiste Sitou, l'a déclaré à l'occasion d'une interview qu'il a accordée le 30 mars à son cabinet de travail.

Selon l'orateur et conformément à un communiqué de presse du 28 mars de l'année en cours de sa hiérarchie, il n'y a aucune raison qui doit justifier la non-reprise effective des cours par les élèves et enseignants évoluant dans le département de Pointe-Noire. «Ce communiqué de large diffusion stipule qu'en rapport à la note rectificative n°0091/MEPSAJEC-CAB/DEC du 16 février 2016 relative à la rentrée scolaire du troisième trimestre 2016 après les congés de pâques,



fixée au mardi 29 mars 2016, le directeur départemental de l'enseignement primaire, secon-

daire et de l'alphabétisation de Pointe-Noire demande aux parents d'élèves d'envoyer leurs en-

fants à l'école et aux enseignants d'être présents à leurs postes de travail respectifs dès mardi 29

mars 2016 à 7 heures 15 minutes pour ceux de la matinée et 12 heures 15 minutes pour ceux de l'après-midi. Les dispositions du calendrier scolaire et des examens d'Etat 2015-2016 demeurent en vigueur », a indiqué Jean-Baptiste Sitou.

Interrogé sur le sujet, Elaston Achille Guimbi, proviseur au lycée d'enseignement général Pointe-Noire II a expliqué que depuis la reprise des cours le 29 mars, le taux de présence du personnel administratif dans son établissement est de 100%. Et sur les 2063 élèves attendus de la vague A, 447 élèves se sont présentés dans les classes. Ainsi, l'appel est lancé à certains parents qui continuent de garder leurs enfants à l'école, car le troisième trimestre a bel et bien commencé.

Séverin Ibara

FAUSTIN ARCHANGE TOUADERA

« Nous devons faire de la RCA un pays uni, tourné vers le développement »

Le nouveau président de la Centrafrique a lancé ce défi le 30 mars lors de la cérémonie de son investiture. Il s'est en outre engagé à œuvrer pour le bien-être de son peuple, en mettant l'accent sur la sécurité à restaurer, à travers le programme DDR, la refondation de l'armée nationale et la réconciliation entre communautés...

Faustin Archange Touadera, le nouveau président élu de la Centrafrique a été investi le 30 mars, mettant un terme à une longue et difficile transition politique ayant débuté en 2013, puis poursuivie par la présidente de la transition, Catherine Samba Panza, depuis janvier 2014.

Il s'engage « à exercer cette haute fonction de l'Etat pour le compte du peuple centrafricain comme par le passé ». Au sortir de cette longue guerre civile, la priorité des priorités demeure le rétablissement de la sécurité. Dans ce secteur, le nouveau président promet trois solutions urgentes : la mise en place rapide du Programme Désarmement démobilisation, réinsertion et rapatriement des ex-combattants ; la refondation des Forces

armées centrafricaines (FACA), pour qu'elles deviennent véritablement républicaines, multiethniques et apolitiques; ainsi que des actions solides en faveur de la réconciliation, la cohésion sociale et la justice.

« Nous devons faire de la RCA, un pays uni, tourné vers le développement », a lancé le nouveau président, promettant la formation d'un gouvernement de compétence regroupant toutes les forces politiques du pays et de la société civile. Cette future équipe gouvernementale qui sera composée des hommes et des femmes ayant un sens élevé de l'Etat et l'intérêt général, a promis Touadera, « aura la lourde tâche de réconcilier le peuple et ses dirigeants ».

En effet, poursuit le président

élu, la Centrafrique vient de très loin : « La grande crise qui a secoué la RCA au lendemain des élections générales de 2011

« La grande crise qui a secoué la RCA au lendemain des élections générales de 2011 jusqu'à nos jours, est désormais derrière nous ».

jusqu'à nos jours, est désormais derrière nous ». Il a invité ses compatriotes à tourner définitivement cette sombre page de l'histoire de la RCA marquée par des violences intercommunautaires ayant entraîné des milliers de victimes, la destruction massive des biens publics et privés, « avec la ferme volonté de relever les défis

qui attendent » ce pays.

Ces violences ont affecté toute l'économie du pays. Touadera entend ainsi relancer les activités agricoles qui constituent le poumon de l'économie centrafricaine puisqu'elles emploient plus de 80% de la population active du pays. Le nouveau chef de l'Etat s'engage à mettre à la

mettront la création d'emplois et de richesses.

Pour sa part, la présidente sortante de la transition, Catherine Samba Pandza, estime que la cérémonie d'intronisation du nouveau président déroulée dans le grand stade Barthélemy Boganda « marque la victoire de la paix, elle démontre la capacité des Centrafricains à dépasser les clivages de la division pour s'engager sur le chemin de la reconstruction et du développement de leur pays ».

Soulignons que plusieurs personnalités étrangères ont fait le déplacement de Bangui, dont le Congolais Denis Sassou N'Guesso, médiateur international dans la crise centrafricaine et l'Equato-guinéen Teodoro Obiang Nguema Mbasogo, président en exercice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEMAC). Par contre, les autres dirigeants de la sous-région se sont fait représenter.

Fiacre Kombo

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

Diablos noirs ne s'est pas présenté



À l'extrême gauche le banc de touche de Diablos noirs vide, à droite les joueurs de l'Inter Club/Crédit photo Adiac

La première rencontre de la 16ème journée de la compétition devrait opposer les Diablos noirs à Inter Club le 30 mars, au stade Alphonse-Massamba-Débat. Les diabolins ne se sont pas présentés et donc battus par forfait.

A l'heure du coup d'envoi de la rencontre, le commissaire du match, Norbert Moulari, les arbitres et les onze joueurs de l'Inter Club ont foulé l'aire de jeu. Quinze minutes après, le coup de sifflet final a retenti, l'arbitre a constaté le forfait : 3 à 0 en faveur des militaires de l'Inter. « (...) Nous avons fait ce que prévoit le règlement. Diablos noirs ne s'est pas présenté. Je ferai le rapport et la Fédération décidera de ce qui s'en suivra », a déclaré le commissaire. L'entraîneur de l'Inter Club, Jacques Ludovic Junior Ngouabi, s'est dit satisfait d'avoir arraché trois points le plus facilement possible. « (...) Nous sommes là, l'équipe adverse n'est pas venue. Ce n'est pas notre faute. Nous sommes contents de glaner trois points. Nous allons continuer à nous préparer pour les prochains matchs du championnat », a-t-il dit.

Selon les sources proches de Diablos noirs, les joueurs de cette équipe ont résolu de ne pas disputer le match contre Inter Club parce que les primes qu'ils réclament depuis un certain temps ne sont pas payées jusque-là. A en croire les mêmes sources, le président de la section football du club aurait jeté l'éponge.

En rappel, avant le coup du match contre Inter club ce 30 mars, Diablos noirs était troisième au classement provisoire du championnat national avec 32 points derrière la Jeunesse Sportive de Talangai et l'AC Léopards de Dolisie premier au classement. Le prochain match de Diablos noirs est prévu le lundi 4 avril face à l'Association Sportive Ponténégrine au stade Alphonse-Massamba-Débat puis recevra l'AC Léopards de Dolisie lors de la 18ème journée. Si la situation n'est pas débloquée, Diablos noirs accumulera des forfaits et ne pourra poursuivre, comme il se doit, sa course pour le titre.

Rominique Nerplat Makaya et James Golden Eloué

L'AFRO-BASKET

Le Congo accueille la compétition en août 2017

Le bureau central de la Fiba-Afrique a confirmé le vendredi, l'organisation par le Congo de l'Afro basket 2017. La date de la compétition a été aussi dévoilée. Elle se tiendra du 17 au 31 août.

Selon la Fiba Afrique, le Congo a fait preuve d'un grand savoir-faire dans l'organisation des compétitions de haut niveau à travers les 11^e Jeux africains de Brazzaville 2015. Le Congo, a-t-elle appuyé, possède des installations sportives adéquates pour l'organisation d'un tel championnat. Brazzaville, rappelons-le, dispose d'un palais des sports de plus de 10000 places et quatre gymnases de qualité. La Fiba-Afrique a en outre attribué l'organisation de l'Afro basket des moins de 18 ans au Rwanda. La compétition, a-t-elle précisé, mettra aux prises douze sélections. Outre le titre continental, les sélections engagées disputeront les deux places offertes à l'Afrique pour les championnats du monde des moins de 19 ans, qui aura lieu



Une séquence du match de basketball (Photo Adiac)

pour la première fois au Caire en Egypte. Ce pays aura aussi le privilège d'abriter l'Afro basket des moins de 18 ans dans la catégorie féminine. Comme chez les messieurs, les deux premières places sont qualificatives à la phase finale du championnat du monde U-19 prévue en Italie. Le bureau central de la Fiba-Afrique.

J.G.E.